



# SOMMAIRE

<b>S'ÉPANOUIR PAR LA CULTURE</b> .....	105
<b>1 DAVANTAGE QU'UN BIEN SOCIAL : UN LIEN SOCIAL</b> .....	110
<b>1.1 Un patrimoine vivant</b> .....	114
1.1.1 L'expérience du jeu .....	114
1.1.2 Croiser les influences artistiques .....	117
<b>1.2 L'évènementiel culturel</b> .....	118
1.2.1 Qu'est ce qui caractérise l'évènement culturel ? .....	118
1.2.2 L'évènementiel culturel dans les Pays de la Loire .....	119
1.2.3 Quelle nouvelle impulsion en faveur de l'évènementiel culturel ? .....	121
1.2.4 Qu'est ce qu'un évènement culturel réussi ? .....	122
1.2.5 Des partenariats public-privé à promouvoir .....	127
<b>2 DES IDENTITÉS DE TERRITOIRE</b> .....	130
2.1 Pour une véritable intercommunalité culturelle de projet .....	131
2.2 Pour des Pays (de la Loire) sans frontières ! .....	132
2.3 Pour une administration de la culture déverticalisée .....	133



<b>3 UN HÉRITAGE À CONSERVER ET RENOUVELER</b> .....	134
<b>3.1 Conserver pour transmettre</b> .....	134
3.1.1 L'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) .....	134
3.1.2 Des métiers rares à valoriser .....	135
3.1.3 Un miroir aux alouettes ! .....	143
<b>3.2 Créer pour renouveler</b> .....	147
3.2.1 La nécessaire implication citoyenne de la jeunesse .....	147
3.2.2 L'environnement favorable à la création artistique en région .....	150
<b>4 RENDRE LE PATRIMOINE PLUS PROCHE</b> .....	155
<b>4.1 Renforcer l'éducation culturelle au delà du collège</b> .....	155
4.1.1 L'éducation culturelle au lycée et dans l'enseignement supérieur .....	156
4.1.2 Les classes du patrimoine et les classes de découvertes .....	157
4.1.3 Les chantiers du patrimoine .....	161
<b>4.2 Faciliter les accès matériels à la culture et au patrimoine</b> .....	162
4.2.1 Poursuivre l'adaptation des politiques tarifaires .....	163
4.2.2 Mutualiser les moyens .....	164
<b>5 RAPPEL DES PRINCIPALES PRÉCONISATIONS</b> .....	166



# S'épanouir par la culture

## **LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL, SOURCE DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITE**

Commission "Culture, tourisme et sports"  
Rapporteur : M. Patrick GENIN

### ***EVEILLER LA CURIOSITÉ***

*La culture est par essence vecteur d'identité et de lien social. Elle est source de libre expression et d'émotion partagée. Elle permet de comprendre d'où l'on vient, où l'on va. Le patrimoine est la marque de cette richesse. Chaque génération doit se l'approprier pour le faire vivre et l'enrichir à son tour. Les jeunes ont plus de difficultés que leurs aînés à y accéder, pour des raisons matérielles, mais aussi psychologiques, liées à une image souvent négative. L'éducation culturelle est donc indispensable dès le plus jeune âge pour éveiller la curiosité.*

### ***S'APPROPRIER LE PATRIMOINE ET LE FAIRE VIVRE***

*Le patrimoine a besoin d'animation pour séduire, créer la surprise, provoquer l'échange. La vie culturelle est à la croisée d'influences variées. En ce sens, l'identité plurielle des Pays de la Loire et son esprit d'ouverture sont une richesse que "l'événementiel" peut mettre en scène. Il est un support essentiel du rayonnement, il reflète les valeurs des terroirs, il*



*fédère les acteurs, il mobilise les populations. Les jeunes doivent être beaucoup plus impliqués dans ce mouvement d'animation, de transmission et de renouvellement de leur patrimoine. Sa conservation reste une mission importante à cultiver. Elle est confrontée à des enjeux techniques complexes - la numérisation par exemple - et fait appel à des savoir-faire pointus - les métiers d'art notamment qu'il faut perpétuer et alimenter.*

### ***DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR UN BOUILLONNEMENT CULTUREL***

*Cette ambition d'une vie culturelle foisonnante impliquant largement la jeunesse doit se concrétiser à l'échelle des territoires. L'action publique mérite d'être réformée en ce sens pour éviter un élitisme exagéré et un cloisonnement trop administratif. Elle doit plutôt s'appuyer sur une logique de projet en lien avec l'identité de chaque territoire. Un patrimoine attractif et rayonnant est un patrimoine "approprié" et non "sacralisé". Il consolide l'identité de territoires singuliers par l'échange, et le bouillonnement créatif.*

Le patrimoine culturel et naturel renvoie à une notion qui a évolué au fil des âges : d'un patrimoine bâti monumental à un patrimoine recouvrant toute réalité matérielle ou immatérielle, des vieilles pierres, jusqu'aux fêtes et événements, en passant par l'écrit, les musées, les pratiques sportives et les clubs, les paysages, les traditions culinaires, les industries. Ces dernières s'inscrivent elles-mêmes dans une culture de savoir-faire et de goût du travail bien fait (chantiers navals, usines Lu par exemple). On peut retenir la définition donnée à la notion de patrimoine par le Conseil de l'Europe : toute trace matérielle ou immatérielle de l'œuvre humaine ou combinée de l'homme avec la nature. Aujourd'hui, seul le patrimoine matériel labellisé est repérable au travers de quelques cartographies mais il n'est qu'un sous-ensemble du patrimoine au sens large. On connaît par ailleurs la grande richesse du patrimoine naturel des Pays de la Loire - une longue façade littorale, la présence de la Loire et de nombreux affluents - sauvegardés notamment par l'action de quatre parcs naturels régionaux (Normandie-Maine, Brière, Loire-Anjou-Touraine, Marais-Poitevin), et celle des Conseils d'architecture et d'urbanisme départementaux qui ont largement intégré les préoccupations environnementales et qui sont coordonnés au niveau régional. On rappellera également l'existence des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain, paysager et environnemental et de nombreux sites protégés par le Conservatoire du littoral (côte de lumière, estuaire de la Loire, Ile de Noirmoutier, Talmondais, pays blanc, pays de Retz, presque île guérandaise). 15 % du territoire régional sont classés espaces naturels remarquables. L'émoi provoqué, notamment chez les jeunes, par les naufrages de l'Erika et du Prestige, a prouvé, s'il en était besoin, tout l'attachement que les Ligériens avaient pour leur environnement.

Le patrimoine entretient une relation étroite avec la culture. Ainsi, selon Jacques Rigaud, ancien Président de l'association des centres culturels de rencontre, le mot culture doit être pris dans son approche traditionnelle de *"relation de l'homme aux grandes œuvres de l'art et de l'esprit, au patrimoine de la civilisation"*. On voit donc bien le lien entre patrimoine et culture, traduit en d'autres termes par un collectif lavallois de jeunes en difficulté d'insertion : *"le patri-*



*moine, c'est le passé et la culture, c'est le présent qui fera le patrimoine de demain". Ces relations entre culture et patrimoine confinent donc à l'identité.*

L'identité permet de réunir un certain nombre de critères qui fondent un positionnement apportant une différenciation. Mais elle véhicule aussi souvent la tentation de l'image simplificatrice et déformante, portée par la communication. Or, ni l'identité, ni l'image des Pays de la Loire ne peuvent se résumer d'un mot. Il n'existe pas, en effet, d'identité unique des Pays de la Loire. En témoignent d'ailleurs les débats récurrents sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, les tiraillements sarthois entre influences normande et francilienne, la dénonciation du caractère purement administratif du découpage des frontières régionales etc. Les Pays de la Loire sont de fait une construction héritée de quatre provinces : la Bretagne (correspondant à une grande partie ouest de la Loire-Atlantique), l'Anjou (superposable à l'actuel département du Maine-et-Loire), le Maine (qui recouvre la Mayenne et la Sarthe), et le Bas-Poitou (duquel est pour partie issue la Vendée). L'identité de chacun de ces territoires est très inégalement affirmée, et elle ne repose pas toujours sur des réalités géographiques et historiques. Le nom même des Pays de la Loire, décliné au pluriel – une originalité en France – évoque une mosaïque de territoires vécus autour de la Loire et de ses châteaux, mais exclut, dans l'imaginaire collectif, les territoires excentrés que sont la Mayenne et la Vendée. Autres exemples : la Vendée départementale n'est pas exactement superposable au territoire de la Vendée militaire, qui s'étend au nord vers la Loire-Atlantique, le pays nantais, les Mauges, le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres. Quant au bassin de Saint-Nazaire, sa vocation maritime s'étend, le long de l'Estuaire, bien au-delà des limites de l'agglomération. Est donc posée comme hypothèse qu'une image attractive des Pays de la Loire pour les jeunes ne peut reposer que sur la valorisation des identités de terroir qui composent la région, par la compréhension et l'appropriation de territoires vécus associant, au-delà des mythes, l'ensemble des habitants. On ne se sent pas des Pays de la Loire en règle générale mais d'un pays ou d'un terroir à l'intérieur d'une région qui se retrouve autour de ses contrastes et de ses valeurs d'échange, de circulation et d'ouverture, sym-

bolisée notamment par la thématique de l'eau. Celle-ci est porteuse de vie et d'altérité (avec non seulement le Val de Loire à l'est, mais aussi la Sèvre, l'Estuaire et le Littoral au centre et au sud, l'Erdre, la Mayenne et la Sarthe au nord, sans oublier, à défaut d'exhaustivité, des affluents porteurs d'identités aussi fortes que l'Yon, la Boulogne, le Loir ou l'Huisne).

Mais en quoi les identités de territoire sont-elles attractives et rayonnantes et sur quels publics cette attractivité doit-elle s'exercer ? La notion d'attractivité ne doit pas se résumer à sa seule dimension économique ou commerciale. Il s'agit ici de mettre en relief tout ce qui est susceptible d'attirer physiquement les jeunes sur notre territoire, compris les touristes de passage, qu'ils soient français ou étrangers, mais aussi, une fois installés, les nouveaux Ligériens pour qu'ils se sentent à la fois proches et fiers de leur cadre de vie. Il ne faut pas non plus oublier les entreprises qui recherchent les meilleures conditions possibles pour leur implantation. Les questions de valorisation économique ne seront pas éludées mais elles ne seront pas au cœur de la réflexion et ne constitueront qu'une des conséquences positives, et non pas une finalité, de la dynamique culturelle. Enfin, on peut considérer que le rayonnement culturel est intimement lié à la vitalité patrimoniale. D'une certaine façon, bien souvent, ne peut rayonner que ce qui vit, et vivre que ce qui rayonne ! Mais l'automatisme du lien n'est jamais acquise et un certain nombre d'effets leviers doivent être mobilisés. En somme, pour que le patrimoine du territoire soit attractif et rayonnant pour et avec les jeunes de l'Ouest, et d'ailleurs, il importe qu'il soit porteur de lien social et en relation avec l'identité plurielle et ouverte des Pays de la Loire. Il doit par ailleurs être conservé dans l'optique d'un renouvellement permanent et ouvert à ce qui constituera le patrimoine de demain. Enfin, il doit être proche et accessible pour les jeunes et les moins jeunes. En effet, la dimension jeune ne semble pouvoir être trouvée que dans la relation intergénérationnelle.



## 1 - Davantage qu'un bien social : un lien social

***"Ce qui m'a conduit à travailler dans la culture? Au-delà de la volonté d'épanouissement et le goût pour les questions culturelles, le souci d'être utile aux autres, de participer à la démocratisation de la culture, d'avoir des activités riches en contacts humains"***

*Une jeune bibliothécaire*

***"Pour nous, le patrimoine, ça coûte peut-être cher, mais c'est important car c'est utile à l'enrichissement personnel, et ça permet de se sociabiliser, connaître le monde, au moyen du dialogue et des rencontres"***

*Un collectif issu d'un organisme d'insertion pour jeunes en difficulté*

### Des pratiques culturelles mal connues au niveau régional

Le rapport des jeunes au patrimoine conduit à s'interroger sur l'état de leurs pratiques culturelles. Dans beaucoup de domaines, les acteurs publics conduisent une observation attentive fondée sur des critères parfois multiples et variés. Comment peut-on expliquer que le patrimoine et la culture fassent exception à cette règle? Spécificité des secteurs, diversité extrême, intervenants multiples peuvent être des arguments, mais il est certain que les études marketing lancées dans un but d'analyser les comportements consommateurs sont, en même temps, nombreuses, et que la jeunesse est une cible privilégiée. Paradoxe puisqu'une grande partie des fonds de dynamisation du patrimoine et de la culture sont d'origine publique! De fait, les recherches sur les données territoriales sont restées vaines, car il n'existe pas d'observation régionale des pratiques culturelles des Ligériens dans leur ensemble, jeunes et moins jeunes.

Au-delà de la simple observation, les

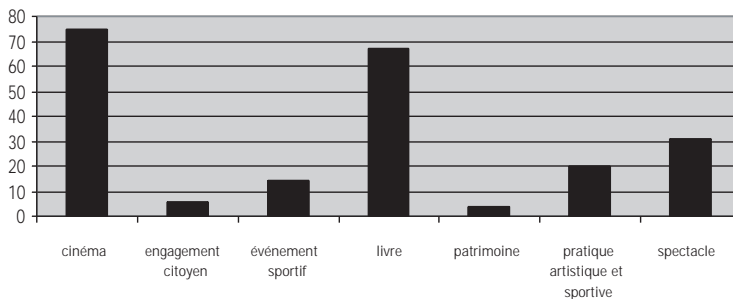
opérateurs culturels (associations, festivaliers, collectivités, Etat...) devraient confronter leur analyse des pratiques et des attentes des jeunes au regard de l'offre existante, afin de faire évoluer celle-ci en conséquence.

On note simplement qu'au plan national, on peut constater une désaffection générale pour la presse et un désenchantement pour la télévision. L'engouement pour la presse gratuite, essentiellement urbain, ne doit pas faire oublier la réalité des jeunes ruraux. En revanche, le cinéma, l'écoute des radios jeunes, les activités multimédia sont des valeurs sûres. Par ailleurs, les journées du patrimoine, à l'origine desquelles la Région des Pays de la Loire n'est pas étrangère, et, plus globalement les journées portes ouvertes régulièrement organisées dans les monuments historiques, musées (la nuit des musées), laboratoires (fête de la science), bibliothèques (lire en fête) rencontrent un succès certain auprès de tous les âges. L'analyse des taux de remboursement du pass culture sports en 2005-2006, tend à illustrer un goût des jeunes pour le cinéma, le livre et le spectacle, même s'il ne faut pas nécessairement tirer du faible remboursement observé sur les autres pass la conclusion d'un quelconque désintérêt (le prix du ticket de cinéma est souvent beaucoup plus élevé que celui de l'accès au musée).

***"Il reste aujourd'hui difficile, faute d'observatoire, d'avoir une vision précise des pratiques culturelles des jeunes dans la région"***

*Un responsable de la DRAC.*

Taux d'utilisation des pass culture et sport en 2005-2006 (en %)



Source : Comité de suivi du pass culture sport, novembre 2006



Pourtant, certaines formes de patrimoine paraissent plus attractives que d'autres.

### **Le patrimoine naturel**

L'engouement peut s'expliquer de différentes manières. D'une part, la sensibilité croissante des jeunes pour l'environnement, très développée dans les Pays de la Loire, est mesurable notamment au travers de l'adhésion de nombreux jeunes à la Ligue de protection des oiseaux, très présente sur le littoral. D'autre part, on constate une association du patrimoine naturel à la pratique sportive. L'engouement des jeunes pour le jogging rejoint l'attrait que peuvent exercer, par exemple, les berges de la Maine ou les forêts sarthoises. Il existe enfin une certaine sensibilité à la question du développement durable. Les Pays de la Loire se caractérisent par une grande diversité de paysages et de lieux remarquables.

### **Le patrimoine industriel**

Les Pays de la Loire ont été pionniers en matière de tourisme industriel. Les observations menées notamment par l'association régionale Visitez nos entreprises convergent pour considérer que ce tourisme, afférent à des activités passées ou présentes, touche de plus en plus les jeunes. Il témoigne en effet tout à la fois d'une fierté liée au territoire, d'une illustration de la capacité ancestrale des générations à intégrer le changement, et d'une recherche d'enracinement dans un contexte de volatilité du capital productif et d'économie immatérielle.

### **Le patrimoine sportif**

Cette forme de patrimoine peut être appréhendée au travers des grands événements fédérateurs (par exemple : la coupe du monde de football à Nantes ou la future coupe du monde de rugby), de clubs (Football Club Nantes Atlantique), de compétitions récurrentes (Vendée globe, 24 heures du Mans). Mais elle peut aussi correspondre à des pratiques ludiques, en zone rurale notamment (la boule de fort en Anjou ou le palet en Vendée).

### **Le patrimoine gastronomique et œnologique**

Ce patrimoine est porteur d'une convivialité, d'un art de vivre en accord avec l'histoire et l'environnement du territoire. Il est aussi

source de rayonnement même si le jambon-mogettes vendéen, les fouées angevines, la sauce aux lumas et les bottereaux ne sont pas aussi connus que les vins d'Anjou ou le Muscadet, et autres brochets au beurre blanc ! A cet égard, au-delà des actions déjà menées dans le cadre de la semaine du goût ou des multiples initiatives de terrain portées notamment par les organisations professionnelles et les lycées hôteliers, l'exemple de l'université populaire du goût récemment initiée en Basse-Normandie, mériterait d'être pris en considération en vue d'éventuelles transpositions plus visibles dans notre région.

### **Le patrimoine musical**

La musique est un facteur essentiel dans le processus de construction identitaire des jeunes. Elle constitue pour eux un espace privilégié d'échanges, un lien qui les unit dans un espace et un temps donné, et qui leur permet également d'entrer en relation avec les autres générations. La musique représente souvent la première forme d'appropriation de la culture. Et elle est en constant renouvellement, au travers aujourd'hui des musiques actuelles et amplifiées. Les succès rencontrés auprès des jeunes par le festival Les Escales à Saint-Nazaire, celui des trois éléphants à Lassay-les-Châteaux ou encore Scopitone à Nantes, en sont des incarnations. Il existe une ligne transversale à ces différents engouements : celle de la recherche du lien social, de l'échange humain. On peut donc en déduire que le patrimoine parle aux jeunes et qu'il est attractif pour eux quand il est vecteur de cohésion sociale et qu'il s'inscrit en contre-point d'autres facteurs déterminants tels que le lieu d'habitation, les origines sociales, l'éducation, le travail et le revenu associé. Monique Dagnaud, sociologue et présidente de la Société Hubert-Beuve-Méry, confirme que les jeunes se manifestent surtout par un grand éclectisme culturel, rendu possible par la numérisation. S'ils sont d'une certaine manière enfermés dans leur âge par des créateurs et distributeurs de contenus qui consolident des goûts qui vont des films Blockbuster aux musiques R'n B et métal rock, ils sont également avides de contenus culturels plus généralistes porteurs de valeurs intergénérationnelles, et donc, de lien social. Il s'agit là d'un point essentiel, également souligné par Dominique Pasquier, directrice de recherche au CNRS et sociologue à



l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Le lien social ne peut se construire et se renouveler que dans une double dimension : entre pairs du même âge d'une part, entre les générations d'autre part. Il existe plusieurs dimensions sociales dans la notion de patrimoine. En premier lieu, figure une dimension fondée sur les aspirations, frustrations et envies de chaque individu. En second lieu, on distingue un aspect portant sur une histoire intégrant un vécu, mais aussi des racines, une éducation. En troisième lieu, apparaît une dimension plus relationnelle marquée par l'environnement immédiat : à quel groupe est-ce que j'appartiens et quels en sont les symboles et signes de reconnaissance ? Enfin, la notion de patrimoine permet de décrire les relations de l'individu avec la société, avec d'autres groupes, en d'autres lieux. Toutes ces dimensions renvoient à l'idée d'un patrimoine dont le caractère vivant doit guider toute initiative culturelle.

## 1.1 - UN PATRIMOINE VIVANT

### 1.1.1 - L' EXPÉRIENCE DU JEU

#### L'accès au patrimoine par le jeu

L'entrée toujours plus tardive des jeunes dans la vie active, les tendances observées à un certain allongement de l'enfance, dans le cadre de ce que le sociologue Olivier Galland décrit comme la post-adolescence, l'engouement des trentenaires pour les jeux

vidéos, sont autant d'éléments qui témoignent de l'intérêt d'explorer la dimension ludique dans la façon de concevoir les accès à la culture et au patrimoine. Le Conseil général de la Vendée a mis en place une série d'actions couplant la découverte du patrimoine de proximité et l'animation-jeunesse. On peut prendre pour exemple les itinéraires ludiques organisés autour du Château de Tiffauges, ou au sein du tout nouvel Historial de la

***"Pour attirer les jeunes au patrimoine, il faut leur présenter des choses fun, ludiques.***

***Et il faut les y associer, les discours ne suffisent pas"***  
*Une jeune bénévole dans un chantier du patrimoine*

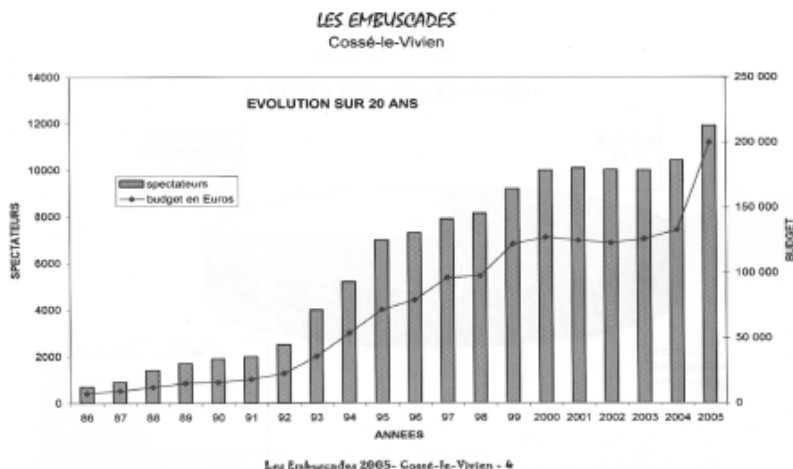
Vendée, qui propose un musée dédié aux enfants, unique en France, et qui, à ce titre, présente une attractivité particulière pour les jeunes parents, en valorisant le lien intergénérationnel. L'animation du patrimoine doit être interactive : on peut citer l'exemple des arts de la rue, ou des arts populaires. Elle doit également favoriser la compréhension du sens et des symboliques. On pourra aussi prendre l'exemple de l'action menée par le Conseil général de Loire-Atlantique, intitulée Jeunes aventuriers dans dix-huit sites du patrimoine. Cette action, qui s'adresse aux enfants, prend la forme d'une visite insolite faisant appel au jeu de rôle et à l'imagination. Elle pourrait, sous des formes adaptées, être élargie à un public plus âgé.

#### Créer les conditions d'une expérience personnelle

Il faut provoquer le public tout en favorisant l'immixtion dans le quotidien : le patrimoine est attractif quand il s'inscrit dans la proximité avec un vécu. Le festival du rire de Cossé le Vivien, en Mayenne, illustre très bien, par son nom, les Embuscades, cette notion d'immixtion transposée des embuscades que Vivien l'écossais, guerrier de légende, tendait à l'armée anglaise pendant la Guerre de Cent ans. Le festival, s'inscrit dans un territoire rebaptisé Embuscadie, et il en occupe tout l'espace : sites patrimoniaux bâtis et naturels de proximité mais aussi lieux publics tels que écoles, gymnases, bus, etc. L'ensemble de la population est ainsi mis en scène et s'y identifie. La réussite confirmée de cet événement rural, qui n'a jamais été déficitaire, est remarquable et emblématique d'une recette qui fonctionne, comme l'illustre le graphique qui suit.

***"L'époque médiévale intéresse autant les jeunes que l'art contemporain. Mais souvent, le défaut de maîtrise de la symbolique religieuse constitue une barrière infranchissable dans l'accès au patrimoine"***  
*Une archiviste*

***"L'art est une respiration : le public aime être bousculé dans son imaginaire, il ne veut pas recevoir du pré-mâché"***  
*Un jeune chorégraphe*



Pour autant, il ne s'agit pas de restituer le vécu mais de lui apporter de nouveaux éclairages. Les enquêtes qualitatives réalisées sur les pratiques culturelles des français mettent ainsi en lumière un mouvement de fond dans les nouvelles motivations d'accès au patrimoine. Selon Xavier Greffe, économiste, auteur d'un rapport remis en mai 2006 au Ministère de la culture, intitulé *"la mobilisation des actifs culturels de la France : de l'attractivité culturelle du territoire à la nation culturellement créative"*, les visiteurs des sites culturels, souhaitent de plus en plus *"accéder à quelque chose de beau, d'esthétique, échapper à un quotidien, apprendre, vivre une expérience, ce qui suppose une part d'imprévisible dans la prestation offerte"*.

**Promouvoir une communication autour du patrimoine mieux adaptée au public jeune : moins pléthorique, mieux ciblée, par les bons canaux (radio, Internet)**

Casser l'image vieillotte, encore tenace chez beaucoup de jeunes, d'un patrimoine inerte, passe naturellement par une communication en phase avec les tranches d'âges ciblées. Dans ce cadre, les stations musicales des bandes FM nationale et locale constituent un support privilégié.

### 1.1.2 - CROISER LES INFLUENCES ARTISTIQUES

Comment mélanger les créations et les cultures, favoriser les rencontres, en s'appuyant sur l'imaginaire, en lien avec l'histoire du territoire ? Comment mieux utiliser les points d'ancrage locaux du patrimoine pour en faire des têtes de pont pour une vie culturelle susceptible de déboucher sur du lien, et in fine, sur le patrimoine de demain ? A cet égard, il faut développer des projets de vie autour des monuments qui s'inscrivent dans un souci de vérité historique et d'authenticité. De manière plus spécifique, comment mieux intégrer l'art contemporain, trop élitiste, dans le quotidien, en l'associant à des formes d'art plus accessibles ou au patrimoine populaire ? L'expérience Chassez le naturel menée à Chambord qui fait le lien avec succès entre patrimoine historique et naturel d'une part, art contemporain d'autre part, mérite d'être signalée. Il en va de même de celle du Château d'Oiron en Poitou-Charentes. En outre, création culturelle, espace public et lien social se retrouvent parfaitement dans des pratiques culturelles quasi-exclusivement portées par la jeunesse. Ainsi le Slam, né à Chicago dans les années quatre-vingt, s'incarne-t-il dans la pratique de la poésie dans des espaces insolites ou inhabituels tels que bureaux de poste, librairies, médiathèques, écoles, dans le cadre d'une discipline vivante et fédératrice, à mi-chemin entre harangue et expression corporelle. Quant au hip hop, et à ses éléments constitutifs (MC'ing, DJ'ing, B-boying et graff), il a dès l'origine séduit de nombreux jeunes des cités par la qualité de ses textes, porteurs d'une réelle parole sociale. Ce sont deux illustrations supplémentaires des liens de vie existant entre culture et patrimoine dans un temps et un espace commun. Toutefois, un patrimoine qui vit rayonnera d'autant plus qu'il sera porté par un événementiel ambitieux.

***"En zone rurale, il est possible de développer des animations culturelles, une pratique créatrice, à partir du patrimoine monumental. A l'origine d'une compagnie de spectacle vivant, on peut trouver la restauration d'un petit théâtre du XIII<sup>e</sup> siècle"***

***Un responsable du spectacle vivant***



## 1.2 - L'ÉVÉNEMENT CULTUREL

### 1.2.1 - QU'EST CE QUI CARACTÉRISE L'ÉVÉNEMENT CULTUREL ?

La notion d'événement est plus large que celle de festival. En effet, le festival est toujours un événement culturel mais l'inverse n'est

***"L'attractivité auprès de la jeunesse active doit passer par des opérations événementielles"***

*Un responsable d'écomusée*

pas forcément vrai. Au-delà de la simple programmation d'une manifestation, c'est une véritable alchimie qui fait l'événement et c'est la composition subtile et en partie non maîtrisable de cette alchimie qui en fait la réussite. La notion d'événementiel

culturel n'est pas facile à définir. Il faut passer par l'évocation d'éléments caractéristiques pour y parvenir. L'événement porte aussi bien sur la culture que sur le sport. Il est, par définition, ponctuel et périodique, se voulant, sauf exception, unique dans son contenu. En ce sens, il n'est pas duplicable. Il crée du rassemblement humain et, par conséquent, du lien social. Il s'inscrit dans un territoire donné. Cette dernière dimension est essentielle. Si la distinction entre événements ruraux et urbains tend à s'estomper, on peut en effet distinguer les événements ancrés dans un site naturel qu'ils mettent en valeur ou dont ils confortent l'identité, par exemple les rencontres de l'Erdre à Nantes, de ceux qui sont indifférents à leur environnement, par exemple, les machines de Royal de Luxe, transposables dans n'importe quel cadre géographique. Enfin, l'événement est conçu et porté par une initiative forte. Cette initiative est individuelle, artistique, politique, ou collective, elle s'appuie dans ce cas sur une large mobilisation bénévole. Il n'a pas été possible ici de mesurer précisément l'impact de l'événementiel culturel auprès des jeunes Ligériens, faute de données disponibles auprès des institutionnels de la culture, et en l'absence d'évaluation suffisamment précise menée par les porteurs de projets eux-mêmes. Néanmoins, les propos de jeunes entendus, croisés avec ceux d'un certain nombre de spécialistes de ces questions, tendent à prouver que les événements sont, par nature, attractifs pour la jeunesse. En effet, les événements culturels sont synonymes de fête. Ils donnent à sortir le soir, la nuit, fournissant des

angles de vue originaux sur le patrimoine, et le mettant, littéralement, en lumière. Le festival des Lumières à Lyon a ainsi permis de revisiter l'écriture de la ville. Dans les Pays de la Loire, la Ville du Mans joue également des lumières avec la nuit des Chimères. Sources de reconquête du temps et de l'espace, les événements donnent du sens au patrimoine local. Ils jouent souvent également sur le registre de la transgression : affectation exceptionnelle de l'espace public, clameur dérogeant à l'ordre public quotidien, convivialité supplantant l'indifférence de tous les jours, liberté des contenus. Enfin, dans un certain nombre de cas, ils créent un sentiment d'appartenance à une communauté. Toutes ces raisons cumulées conduisent donc à s'y intéresser de manière attentive.

***"Si j'étais en responsabilité d'une politique culturelle pour les jeunes, je mettrais l'accent sur les concerts, des manifestations culturelles régulières, la rencontre du public avec les artistes"***  
*Une jeune animatrice du patrimoine*

***"Ce qui m'a attiré à Nantes, c'est que c'est une ville qui bouge, il se passe tout le temps quelque chose"***  
*Une jeune étudiante*

### **1.2.2 - L'ÉVÉNEMENTIEL CULTUREL DANS LES PAYS DE LA LOIRE**

La carte ci-après tente de récapituler la répartition régionale, selon la saisonnalité, des manifestations culturelles disposant d'un écho suffisamment important pour être relayé par l'une ou l'autre des sources suivantes : presse nationale et régionale, plaquettes institutionnelles, "flyers" des manifestations, sites Internet du Conseil régional et des Conseils généraux. Sont également mentionnées les manifestations culturelles les mieux repérées par les principaux moteurs de recherche. Cette photographie très imparfaite ne prétend naturellement pas à l'exhaustivité mais présente des tendances de répartition dans l'espace et dans le temps. Elle pourra ultérieurement être complétée et enrichie par les services de l'Etat et de la Région.



sant d'aucune retombée médiatique significative. Cette réalité est à mettre en lien avec l'équilibre des activités humaines sur le territoire régional et le mitage qui en résulte. Même si l'on note une progression des rendez-vous culturels automnaux ou hivernaux, l'essentiel des rendez-vous culturels est proposé l'été (deux fois sur trois), moment de forte attractivité touristique. De façon regrettable, nombre d'entre eux se chevauchent dans le calendrier. La dynamique événementielle est réelle dans les Pays de la Loire comme dans l'ensemble des régions françaises. Le nombre d'événements progresse régulièrement, spécialement près du littoral et des voies d'eau. Les noms donnés à ces événements sont également particulièrement évocateurs et mettent souvent en avant la dimension d'ouverture propre aux Pays de la Loire. On distingue ainsi de nombreux festivals sur le thème de l'eau : Les rencontres du fleuve, Fest'iles, Les Escales, Les Rendez-vous de l'Erdre, Ecrivains en bord de mer, Les nuits salines, Plage arrière en Loire-Atlantique ; Vagues de jazz, Festival de la 7<sup>e</sup> vague, La déferlante, Mer et vie en Vendée. On note aussi la présence d'un grand nombre de manifestations témoignant de l'ouverture au monde des Pays de la Loire : Festi'breiz, Celtomania, Les celtiques par référence au monde celtique ; Les italiennes à Clisson, le festival du cinéma espagnol et Les arlequins à Cholet en écho aux cultures européennes ; Soleils bleus, Tissé Métisse, Les orientales, ainsi que le festival de Cugand en Vendée, en lien avec l'Afrique et l'Orient. Les festivals de musique sont les plus nombreux suivis des festivals pluridisciplinaires (musique, danse, théâtre). La durée moyenne de chaque événement est de sept jours. La majorité d'entre eux est portée par les collectivités territoriales et des associations soucieuses du développement social de leur territoire.

### **1.2.3 - QUELLE NOUVELLE IMPULSION EN FAVEUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL CULTUREL ?**

Toute politique événementielle doit prendre en considération un certain nombre d'enjeux et de limites. On relève plusieurs enjeux forts pour les jeunes.



### **Le rayonnement du territoire**

Le premier impact de la réussite d'un événement se mesure en terme d'effet d'image et de notoriété, véritable coup de projecteur sur une ville, un terroir et une région. Ce sont avant tout des retombées médiatiques, liées à la dimension exceptionnelle des manifestations qui mettent en lumière les différents territoires dans le but de leur donner une image positive, dynamique et festive. C'est ainsi que, amplifiés par les média, les 24 heures du Mans auto, mais aussi très populaires auprès des jeunes, sont depuis longtemps associés à la Sarthe. Le Puy du Fou met la Vendée à l'honneur, les Rencontres du fleuve rendent hommage à la Loire et à ses habitants, le festival de Poupet à St Malo du Bois (vingtième édition et trente mille spectateurs) réussit à faire venir des têtes d'affiche à la campagne... Toutes ces manifestations attirent également une forte proportion de jeunes publics.

### **La création de lien social**

La notion de lien est très importante pour les jeunes. Or, ces rendez-vous jouent également un rôle social évident, la majorité ayant un public local. Ils peuvent aussi être l'occasion du renforcement d'une identité locale par la mobilisation d'une partie de la population autour d'un même projet local, par le biais du bénévolat. Outre le fait de compenser le manque de moyens financiers de certaines manifestations, le bénévolat permet de réunir et de fédérer des populations au bénéfice du développement local. Par exemple, les Cinéscénies du Puy du Fou associent une partie de la population locale (plus de mille bénévoles acteurs) dans l'évocation de l'histoire de la Vendée, le festival des Affranchis à la Flèche a recours à cent-soixante bénévoles du cru, et celui de la 7<sup>e</sup> vague à Brétignolles-sur-mer réunit quatre-cent-cinquante volontaires issus de vingt-trois associations. Cette mobilisation est aussi très forte en ville : à Nantes, les Rendez-vous de l'Erdre mobilisent chaque année plus de cent-quarante bénévoles. Au-delà du lien social, ces manifestations peuvent également être le théâtre d'une lutte contre les exclusions, une aide à la résorption de la fracture sociale et enfin un vecteur d'intégration, spécifiquement pour les plus jeunes. En effet, selon Jacques Rigaud, auteur de L'exception cul-

turelle en 1997, *"c'est par une culture vécue que l'on peut être intégralement homme et intégralement citoyen"*. Pris dans leur acception festive, ces rendez-vous contribuent également à une certaine amélioration de la qualité de vie. On se porte mieux dans un territoire dynamique et porteur de projet. L'ensemble des organisations de festivals programment des spectacles en résonance avec la cité, du centre à la périphérie et associent leurs habitants au projet festif en leur donnant l'occasion de s'approprier à juste titre leur patrimoine quelquefois oublié. Les exemples sont multiples, des Escales à Saint-Nazaire au Festival de l'été à Nantes, en passant par la Mine bleue de Noyant-la-Gravoyère aux Rencontres de la Ducherais à Campbon.

### **Un moteur pour la création culturelle**

L'événement suscite toujours l'élan créatif. En effet, il représente un moment à ne pas manquer, appelant une programmation toujours inédite, et par conséquent, susceptible de surprendre. Il crée les conditions de la rencontre, et du choc des cultures dont se nourrissent les cultures émergentes. En outre, éveillant de nouveaux publics à la culture et à l'art, il peut aussi donner l'occasion à de jeunes talents de s'exprimer et gagner en reconnaissance. L'événement culturel est également générateur de toute une gamme d'actions déclinées en direction de la jeunesse ou d'opérations d'initiation à la culture. A titre d'exemple, les Heures d'été, organisées, pendant la période estivale à Nantes, offrent avant les concerts et au cœur du quartier piétonnier des heures d'échanges, de rencontres et de croisements artistiques où l'on peut à loisir repoter des plantes, explorer les racines des nantais d'hier et d'aujourd'hui, ou participer à des ateliers d'initiation à la contrebasse et à la guitare, avec les élèves du Conservatoire national de région.

### **Une source de création de richesses**

On ne s'attardera pas ici sur les retombées économiques directes et indirectes de l'événementiel culturel, dont les jeunes sont, au même titre que les autres générations, potentiellement bénéficiaires. Toutefois, dans le cas des événements spécifiquement orientés vers les jeunes, les retombées directes sont nécessairement plus limitées du fait du plus faible pouvoir d'achat de cette population.



En termes d'emplois, l'impact est grand dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, ainsi que du petit commerce des limonadiers aux épiciers en passant par les vendeurs ambulants, sans oublier le secteur culturel avec les intermittents sollicités en dehors des saisons culturelles, autant de métiers correspondant à des débouchés pour les jeunes actifs. Pour autant, l'événementiel ne peut générer ces effets vertueux pour les jeunes que dans certaines conditions. Il faut d'abord que l'offre de festivals n'aboutisse pas à créer sur les mêmes territoires et au même moment, des événements standardisés qui mettent en concurrence des énergies complémentaires. Il faut ensuite que ces événements revêtent une certaine authenticité. C'est ainsi qu'ils ne doivent pas promouvoir des intérêts catégoriels ou obéir à des stratégies de communication politique à vocation électorale, ou au service d'une image artificielle, ou encore à seule finalité commerciale destinée à séduire le touriste de passage. D'une certaine manière, ils ne doivent pas être repliés sur des frontières mais au contraire, porteurs d'une ouverture, gage d'oxygénation culturelle.

#### 1.2.4 - QU'EST CE QU'UN ÉVÉNEMENT CULTUREL RÉUSSI ?

***"Les moyens affectés à l'événementiel culturel doivent être pertinents, avec un cahier des charges adapté"***

*Un responsable de centre de formation musicale*

porté par la personnalité du créateur du festival et qu'il s'inscrive dans un projet global de territoire. En ce sens, les événements ne doivent pas se concurrencer mais s'additionner de manière à amplifier le rayonnement global du territoire concerné et susciter la mise en réseau.

**Une périodicité régulière et une durée réduite**

La périodicité permet à l'événement d'être facilement repéré à l'a-

Les principaux éléments distinctifs, non pas d'un cahier des charges, mais d'une charte de l'événementiel culturel en Pays de la Loire, pourraient être les suivants :

**Un projet cohérent**

Il doit être reconnu par les professionnels des disciplines concernées. Ce projet sera d'autant plus fort s'il est

genda, en donnant un rythme au calendrier festif et en suscitant l'attente et le désir. Sa ponctualité dans le temps et l'espace favorise l'écho médiatique et donc le rayonnement. Ponctualité et périodicité peuvent cependant être conçues de façon élargie : par exemple, le Vendée Globe n'a lieu que tous les quatre ans sur une période d'environ quatre mois ; et les Folles journées interviennent tous les ans dans un cadre décentralisé.

### **La mise en valeur de lieux particuliers, voire remarquables, dans un territoire clairement défini**

Ces lieux peuvent aussi bien correspondre à un patrimoine bâti ou à un espace naturel qui servent de support à des manifestations culturelles : les nuits de la Mayenne mettent en valeur châteaux et manoirs et les journées de l'Erdre l'une des plus belles rivières de France !

### **La promotion d'un esprit convivial et de fête, auquel les jeunes sont très sensibles, permettant un rapport privilégié entre public et artistes**

Cet esprit imprègne naturellement tout événement. Quoi de plus populaire qu'une batterie fanfare, une retraite aux flambeaux ou la fête de la musique ?

### **Une conciliation adaptée des impératifs de sécurité et de liberté**

Il s'agit en effet de confronter réactivité et sécurité, spontanéité et négociation, nécessité de mouvement et passage des pompiers, règle et transgression de la règle... Nombre de festivals - à l'instar de celui de la Tour de Scène à Angers, du fait conjugué de la gratuité, du plein air, et des facilités d'accès - se trouvent régulièrement confrontés à des phénomènes de violences ou de pratiques addictives nuisant à leur attractivité. A cet égard, l'accompagnement culturel des publics fréquentant ces manifestations, incluant notamment ceux que François Chobeaux, sociologue, qualifie de jeunes en errance peut offrir un élément de solution. En matière de culture, le beau n'existe parfois que dans la contestation puis la confrontation. Les fêtes technos en sont aujourd'hui l'incarnation la plus aboutie dans le domaine musical. Raves, free et autres teknivals doivent être assimilés et accompagnés comme des événements culturels comme les autres, dans les limites de l'ordre public, et dès



lors qu'ils ne s'inscrivent pas dans une dimension nihiliste incompatible avec l'idée même d'un patrimoine en mouvement. L'expérience acquise par des associations comme les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active dans l'accompagnement des événements culturels, au travers de centres d'accueil tous publics, permet de mieux prendre en considération les personnes en rupture sans pour autant les stigmatiser. D'autres considérations plus particulières doivent être prises en compte. Les journées nationales de l'audition 2006 ont retenu les nuisances sonores inhérentes aux fêtes technos comme sujet de prévention pour les moins de 30 ans. Il importe que la Région place ces thèmes au cœur de son action, en soutenant des initiatives telles que celle menée par l'association nantaise Technoplus Grand Ouest, née de la mobilisation d'un groupe de jeunes issus du mouvement Techno et désireux de s'investir dans une action de prévention. Cette association est présente sur un certain nombre de manifestations en région, comme le festival La bouillie à Sosso à Cheffois, en Vendée.

### **Des outils de suivi et d'évaluation lisibles et partagés par l'ensemble des acteurs**

Rares sont les travaux destinés à quantifier et analyser les retombées des événements culturels. Quand ils existent, ces outils sont très difficilement accessibles, du fait de leur caractère confidentiel ou de leur coût. Or, les outils sont d'autant plus importants qu'en matière culturelle, les réalités sont difficilement mesurables, et que les attentes du public peuvent varier de manière considérable. Rien ne dit qu'un événement, quel qu'il soit, ayant atteint la notoriété pourra rencontrer demain le succès obtenu hier, compte tenu de l'imprévisibilité de la fréquentation, des aléas météorologiques, etc. Le pari de l'incertitude interdit toute forme d'institutionnalisation gestionnaire des festivals. Mais il suppose aussi un minimum d'évaluation. Certains grands événements, disposant d'un budget important et davantage enclins à financer de telles études, partagent d'ailleurs cette préoccupation avec des rendez-vous moins ambitieux mais soucieux de leur évolution et de leur impact, qui collaborent avec des organismes pour mener à bien des études d'impact. Par exemple, la Mairie d'An-

gers, concernée par les Festivals des Accroche cœurs et Tour de Scène, coopère actuellement avec l'université du Maine pour une étude sociologique des publics.

### **1.2.5 - DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ À PROMOUVOIR**

Les partenariats public-privé trouvent une application dans le domaine du soutien à l'événementiel culturel, mais peuvent aussi, naturellement, concerner l'entretien du patrimoine bâti et la création artistique sous toutes ses formes. Peu présents en zone rurale notamment, mais si précieux au portage des plus petites opérations, les partenaires privés pourraient trouver le plus grand intérêt à mesurer davantage les retombées concrètes des actions pour lesquelles leur soutien est sollicité. De la même manière, le bénévole, dont l'importance a été soulignée plus haut, pourrait aussi trouver de nouvelles formes de stimulation dans l'existence d'outils permettant de mesurer l'effet de leur mobilisation. Selon Xavier Greffe, la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a aligné le système français sur les systèmes les plus favorables des pays voisins : réduction d'impôt portée à 60 % dans la limite de 0,5 % du Chiffre d'affaires, report de l'avantage fiscal sur les cinq exercices ultérieurs, définition des contreparties possibles de l'entreprise mécène. Selon l'association française des Chambres de commerce et d'industrie, les grands objets bénéficiaires du mécénat culturel restent, dans 60 % des cas, la musique, les arts plastiques et les musées, loin devant le patrimoine, la photographie, la danse, l'édition et l'architecture.

Au plan national, plusieurs freins sont clairement identifiés. En France en effet, les entreprises n'ont pas la conviction du retour sur investissement du mécénat et la liste des institutions qui peuvent en bénéficier exclut un certain nombre d'organismes qui pourraient contribuer au développement culturel. Par ailleurs, les réductions d'impôt restent encore trop plafonnées. Les acteurs cul-

***"C'est difficile de faire comprendre aux entreprises locales tout l'intérêt que peut représenter pour le territoire l'événementiel culturel. Les commerçants ont du mal à se mobiliser"***

*Une responsable du spectacle vivant*



turels ont beaucoup de difficultés à travailler en confiance et en réseau avec les entreprises et tenir compte de leurs besoins spécifiques. En outre, ils n'y sont pas financièrement incités comme dans d'autres pays par les pouvoirs publics. Aux Pays-Bas, un ratio minimal de 15 % des ressources doit être trouvé auprès des entreprises pour obtenir une subvention publique. Au surplus, le mécénat est insuffisamment perçu comme un partenariat par beaucoup d'entreprises qui peuvent pourtant y trouver des savoir-faire valorisables pour leurs activités. Il existe en effet peu d'exemples d'entreprises telles que Saint-Gobain, qui occupe une place au conseil d'administration du Centre international du Vitrail. Les PME sont peu impliquées, en dépit de la mise en œuvre d'une charte spécifique entre la mission mécénat du ministère de la culture et les Chambres de commerce et d'industrie. Le mécénat populaire n'est que peu développé, en raison d'un manque de visibilité pour le grand public et de sollicitation par les acteurs de la culture et du patrimoine. Enfin, le dernier Code des marchés publics, qui soumet la commande artistique au régime commun de la mise en concurrence préalable, ne facilite pas non plus les partenariats. Au plan régional, une action ambitieuse pourrait être menée dans plusieurs directions, particulièrement celle des PME, lui permettant de mieux mettre en relation les acteurs culturels et les financeurs privés.

### **La communication**

Les entreprises maîtrisent mal la complexité des mesures fiscales qui entourent le mécénat culturel. Cette méconnaissance engendre deux inquiétudes : celle de ne pas avoir de retour sur investissement d'une part, et celle de se placer dans une situation d'insécurité juridique et fiscale d'autre part. Il importe donc que la Région en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Trésorerie générale, effectue une communication appropriée en direction des entreprises. Les Pays de la Loire profitent aujourd'hui du dynamisme remarquable de la donation culturelle et d'un fort tissu d'Amis, pour les musées notamment, confédéré à l'échelle régionale. La Région pourrait mettre en place une information centralisée en direction du grand public, permettant de valoriser ces initiatives peu connues, et leur donner une nouvelle ampleur.

### **Les appels à projet**

La Région pourrait inciter les acteurs culturels à être plus actifs dans la recherche de partenaires privés. Elle pourrait dégager une enveloppe spécifique à l'appui d'un cahier des charges supposant l'engagement d'un partenariat pluriannuel avec une ou plusieurs entreprises.

### **Les incitations financières et fiscales**

Dans la mesure où le risque pris par les partenaires privés d'un non retour sur investissement est d'autant plus faible que la visibilité du projet soutenu est forte, la Région pourrait solliciter de l'Etat des exonérations d'impôt graduées selon la nature du risque pris. Cette action pourrait également prendre la forme d'une fiscalité régionale exonérée sur ses recettes propres.

### **La recherche d'une meilleure conciliation entre fonds publics et fonds privés**

Comme l'ont montré les enquêtes de terrain, l'argent privé fait peur à beaucoup d'artistes, qui y voient une menace pour leur liberté. De leur côté, les entreprises se posent constamment la question de l'utilité de leur investissement, surtout si cet investissement ne s'inscrit pas dans la relation de long terme que suppose l'établissement d'un véritable partenariat. Dans ce contexte, l'élargissement des compétences de la fondation régionale du patrimoine pourrait être imaginé. Cet élargissement concernerait d'autres objets que le petit patrimoine bâti et le patrimoine non protégé. La création d'une fondation ad hoc, qui pourrait prendre la forme d'un fonds régional d'aide au mécénat, pourrait permettre par ailleurs d'assurer un système de financement plus neutre et plus transparent sur le modèle du national trust britannique.



## 2 - Des identités de territoire

Selon Patrice Béghain, Adjoint à la culture au Maire de Lyon, *"La plus haute vertu du patrimoine n'est pas de nous rappeler notre différence ou notre condition mortelle mais de nous inscrire*

***"Certains éléments du patrimoine ont un ancrage territorial très fort : un grand club de football est porteur de valeurs qu'on ne peut pas transférer d'un territoire à un autre. Ces valeurs sont sources d'affects, de repères, parfois mythiques, auxquels la jeunesse tient beaucoup, notamment celle des quartiers, qui n'a pas de réelle attache, et zappe beaucoup, en carence d'humanisation"***

*Un responsable sportif de haut niveau*

*dans un territoire et un temps qui sont pour tous, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui".* Lors des enquêtes, le souci de savoir d'où l'on vient et où on va est beaucoup apparu dans les réponses des jeunes. La sensibilité au patrimoine de proximité dans le cadre d'une éducation culturelle renforcée constitue une première réponse. Mais cette quête de sens rejoint aussi celle de l'identité. L'identité des territoires procède directement d'une véritable mosaïque patrimoniale, associant culture, nature et paysages. Le hameau de la Marsaulaye, à Saint-Mathurin, dans le Maine et Loire, en constitue un exemple typique. Ce lieu singulier ancre ainsi son caractère dans le front de Loire, et l'île au Buisson, mais aussi dans des éléments de patrimoine bâti aussi divers que longères, cale empierrée, chapelles et

manoirs, sur un territoire de seulement quelques kilomètres carrés. Une identité aussi plurielle que celle des Pays de la Loire ne peut donc qu'amener à promouvoir des politiques culturelles de territoires infra-régionaux, amenant ces territoires à se mobiliser autour de projets multiculturels et appropriés par des populations en mouvement. Ces projets pourraient par exemple consister à organiser chaque année un salon régional des pays, à l'instar de ce qui existe en Bretagne. Ils pourraient aussi répondre à un concours régional des œuvres cinématographiques ayant pour thème la diversité régionale. Pour prendre en compte la réalité des territoires cultu-

rels, il faut d'abord s'affranchir des découpages administratifs habituels, en cherchant à correspondre aux territoires tels qu'ils sont vécus, de l'échelle des terroirs jusqu'au niveau interrégional. En effet, aucune frontière administrative n'est réellement pertinente avec la notion de patrimoine et de culture et ces frontières ne peuvent saisir des passés, des styles, des idées. En outre, aucun acteur public ou privé ne peut à lui seul prétendre définir toute politique culturelle.

## **2.1 - POUR UNE VÉRITABLE INTERCOMMUNALITÉ CULTURELLE DE PROJET**

Les lois de décentralisation donnent la possibilité aux collectivités territoriales qui le souhaitent de partager un certain nombre de compétences culturelles au niveau intercommunal. Pourtant, les concrétisations sont limitées. Selon une enquête commandée en 2003 par l'Assemblée des communes de France, les difficultés sont multiples. L'intervention intercommunale dans le domaine culturel est souvent supplétive à celle des communes. Elle est par ailleurs limitée dans ses moyens : insuffisance de personnels spécialisés, manque de ressources, carence des partenariats public-privé. Enfin, elle souffre d'un manque de volonté politique. Dans les Pays de la Loire, les Contrats territoriaux uniques, sous réserve des difficultés qu'ils engendrent, dans leur mécanique actuelle (durée trop courte pour les projets lourds, dilution des aides sectorielles), peuvent cependant exercer un effet d'incitation, en obligeant les communes à porter leurs projets en commun pour obtenir des financements régionaux. La Mayenne est un département précurseur d'une intercommunalité culturelle ambitieuse. Cette ambition peut s'illustrer, notamment, par la décentralisation des programmes du Kiosque au sein des communes membres de la Communauté de

***"On ne peut pas tout garder ni tout faire en matière de culture et de patrimoine. Une décentralisation mal menée conduit parfois à faire n'importe quoi et laisser les maires seuls et démunis face à leurs responsabilités. Il faut développer la coopération intercommunale"***

*Un responsable universitaire de la filière culturelle*



communes de Mayenne. Cette décentralisation est d'autant plus remarquable qu'elle touche une très grande variété de domaines : théâtre, expositions, cirque, opéra rock... Des coopérations fortes existent également en Vendée, dans le canton de Saint-Jean-de-Monts avec la gestion de deux structures muséales, une école de musique et l'organisation de spectacles pendant la saison estivale. En Anjou, dans le Layon, pas moins de treize communes se sont associées pour un événement baptisé villages en scène qui fête ses cinq ans en 2006. Les initiatives culturelles intercommunales existent donc, mais il convient de les amplifier. L'intercommunalité culturelle ne saurait toutefois apparaître comme une fin en soi. Elle doit être conçue comme un objectif intermédiaire au service des réalisations patrimoniale et identitaire des territoires.

## 2.2 - POUR DES PAYS (DE LA LOIRE) SANS FRONTIÈRES !

***"On peut difficilement rayonner tout seul, il faut développer les scènes partagées avec d'autres régions, pour partager le patrimoine et stimuler la création en la décloisonnant dans l'interdisciplinarité"***  
*Un jeune chorégraphe*

Dans la mesure où l'intercommunalité ne peut reposer que sur des réalités administratives, il conviendrait d'apporter un soutien régional à la constitution d'espaces culturels spécifiques qui seraient reconnus au travers des projets menés, que ceux-ci soient contenus ou pas dans les frontières régionales. Ces

territoires seraient ainsi conçus de façon modulable et mettraient en réseau l'ensemble des acteurs de manière transdisciplinaire. Ils permettraient de rendre à la population la dynamique d'appropriation patrimoniale et culturelle qu'elle attend. Ils donneraient aussi aux acteurs culturels le moyen de retrouver le chemin de l'action culturelle en s'inscrivant dans des logiques de proximité. Le département peut être également un territoire pertinent pour des actions ou des investissements d'envergure et des mises en réseau dépassant le seul stade intercommunal. C'est par exemple le cas de la lecture publique et d'un réseau de médiathèques de proximité

ou celui de la gestion des musées par le biais de conservations départementales. Il existe aujourd'hui, par exemple, une multitude d'associations qui cherchent à restaurer le patrimoine fluvial et à redonner à la Loire une partie de la dimension centrale qu'elle avait autrefois. Pour autant, ces associations, qu'on trouve, au fil de l'eau, de Montjean-sur-Loire jusqu'à Orléans, évoluent en concurrence, davantage tournées vers l'intercommunalité, dont leur financement dépend, que vers le trait d'union que constitue le fleuve et qui pourrait être au cœur de l'action d'un ou plusieurs territoires de projet culturel en réseau. Une véritable synergie devrait être recherchée entre les acteurs locaux sur la base, notamment, de la réussite des Rencontres du fleuve, qui donne un rayonnement au travail trop confidentiel de ces associations. Autre exemple de territoire culturel spécifique, celui qui s'est créé autour du Puy du Fou où les communes ont développé des actions financées par le spectacle dans le domaine de la restauration du petit patrimoine, créant un véritable Pays du Puy du Fou non enfermé dans les cartes administratives.

Cette nouvelle approche territoriale pourrait naturellement s'appuyer également sur les pays, dont on sait qu'ils restent peu développés dans notre région, par rapport à ce qu'on peut observer en Bretagne, ou, dans une moindre mesure, en Poitou-Charentes, pour n'évoquer que le Grand Ouest. La Région agit d'ailleurs déjà en ce sens. Mais au-delà des raisons politiques et administratives de ce retard, et du peu de contenu patrimonial des pays, le faible engouement de notre région pour cette formule de territoires-projet héritée des lois Pasqua et Voynet ne tient-il pas à sa difficulté d'accepter des frontières dépourvues d'une cohérence culturelle suffisante? Les seuls véritables pays des "Pays de la Loire" sont des pays sans frontières qui rayonnent bien au-delà des limites régionales. C'est pourquoi il faut prendre davantage en compte les coopérations nécessaires au rayonnement, dans le cadre de stratégies d'attractivité elles-mêmes concertées avec les régions limitrophes et, lorsqu'ils existent, les Parcs naturels régionaux. A titre d'exemple, Lassay-les-Châteaux, bien que située dans les Pays de la Loire, a autant de signification pour les habitants de l'Orne, que pour ceux de la Mayenne. Et l'on se sent probablement davan-



tage proche du trait d'union ligérien à Orléans que dans le sud Vendée. L'approche du patrimoine ne peut pas être enfermée dans un découpage administratif régional. Les sphères d'influence s'exercent dans un cadre plus large, et coopératif. C'est bien dans cette ouverture, à géométrie variable, que les projets culturels ligériens doivent être reconnus, et confortés par la Région. Une proposition se dégage donc, sous la forme d'une double alternative : là où des pays existent, l'action en direction de la culture et du patrimoine doit être amplifiée et valorisée. En revanche, là où ils sont déficients, des appels à projets pluriannuels pourraient être lancés. Ils favoriseraient la fédération de talents artistiques interdisciplinaires et ils seraient évalués à parité par des représentants extérieurs du monde culturel et les jeunes eux-mêmes. Le Conseil régional des jeunes pourrait être associé à cette démarche. Cette action viendrait compléter des conventions de développement culturel plus précises dans leurs cahiers des charges et articulées de manière efficace avec les Contrats territoriaux uniques. Sur l'ensemble de ces territoires, une fonction nouvelle de "réfèrent culture et patrimoine" doit être créée et identifiée à partir des moyens existants, permettant de fédérer toutes les énergies disponibles autour de stratégies culturelles et patrimoniales, mieux partagées, plus ambitieuses et vivantes. Elle constituerait un relais efficace pour les échelons communaux, départementaux et régionaux.

### 2.3 - POUR UNE ADMINISTRATION DE LA CULTURE DÉVERTICALISÉE

L'organisation administrative culturelle de l'Etat et des collectivités territoriales devrait être plus horizontale, dans l'esprit de la

Loi organique pour les lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> août 2003, du fonctionnement préfectoral en pôles, et de la programmation de l'action par politiques publiques. Si la notion de verticalité n'est en elle-même ni positive, ni négative, elle aboutit souvent à une situation sclérosante. Ainsi, pourquoi distinguer autant de spécialités que celles de "patrimoine ethnologique",

***"Il faut coordonner les acteurs publics et associatifs. Les financeurs et décideurs publics ne sont pas en réseau et ne communiquent pas entre eux"***

*Un responsable du spectacle vivant*

"patrimoine industriel", "patrimoine naturel", "patrimoine sportif", "patrimoine monumental", "patrimoine muséal", "du xx<sup>e</sup> siècle"? etc. Xavier Greffe observe que *"l'organigramme de l'administration française de la culture reflète en gros les secteurs traditionnels de l'activité culturelle"* mais que cette division verticale *"expose l'administration aux groupes de pression"* et qu'elle *"rend difficile les actions intégrées"*. Sans dénier l'intérêt que la spécialisation confère à l'expertise, l'action de terrain doit davantage privilégier l'horizontalité au service des publics. L'organisation des services de la Région et de la DRAC devrait en tenir compte.

### 3 - Un héritage à conserver et renouveler

Il n'existe pas de patrimoine sans héritage reçu des générations passées, et sans effort pour le conserver en vue de le transmettre et de le renouveler par la création.

#### 3.1 - CONSERVER POUR TRANSMETTRE

##### 3.1.1 - L'IMPACT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Les TIC, dans leur ensemble, vont modifier profondément la relation au patrimoine et à la culture. L'explosion mondiale des fichiers musicaux n'est sans doute qu'une partie visible des évolutions qui se feront jour dans la prochaine décennie.

#### Une conservation révolutionnée

Tout ce qui peut être photographié, filmé ou enregistré est concerné par ces évolutions techniques. Le support magnétique porteur d'image et/ou de son, permet de dupliquer les copies d'originaux et ainsi de les préserver de manipulations préjudiciables. La numérisation a modifié les techniques de recensement. Par ces techniques, le champ de ce qui est susceptible de faire patrimoine progresse de plus en plus vite (inventaire virtuel).

***"Les TIC favorisent l'accès des publics sans compromettre la conservation des pièces, ce qui constitue une avancée considérable"***

*Un jeune chef d'entreprise*



**"La généalogie intéresse  
d'autant plus les jeunes si  
l'outil de recherche est lié  
à l'informatique"**

*Un jeune conservateur*

**Des accès facilités**

Les TIC, par l'utilisation qu'en font les jeunes et les facilités qu'elles apportent vont ouvrir de nouveaux accès au patrimoine. Il en est de même des nouvelles solutions offertes par la télévision par câble et la télévision numérique terrestre. Les technologies de l'image et du son virtuel permettent d'expliquer, de faire vivre le passé, de partager des racines, en révolutionnant la capacité d'accès à l'héritage. La numérisation des registres d'état civil aux archives des départements est attractive pour les jeunes car elle permet de ne plus manipuler des registres anciens et recentre le métier de conservateur sur ses compétences initiales (études, inventaire, classement). L'accessibilité virtuelle favorise la diversité culturelle. On sait également à quel point les nouvelles technologies ont révolutionné la technique même employée par les arts vivants et les métiers du spectacle. Internet abolit le temps et les distances. Il individualise la pratique patrimoniale et culturelle mais il favorise aussi l'échange, la rencontre, la confrontation des points de vue. Le WIFI (réseau sans fil) dans un grand équipement peut, sous certaines réserves techniques, individualiser la visite, le choix des thèmes, et adapter les niveaux d'explication. A Clisson (Loire-Atlantique), l'office du tourisme propose déjà un guide touristique de la ville utilisant les téléphones portables. Mais les nouvelles technologies facilitent également la communication, le choix par multicritères, la télé-billetterie.

**Les TIC ne sont cependant qu'un outil...**

Un certain nombre d'enjeux sont clairement appréhendés dans le chapitre consacré à l'usage des TIC : l'accompagnement critique, la lutte contre l'exclusion de ceux qui n'ont pas accès à ces technologies, que ce soit par manque d'intérêt, rejet culturel ou manque de moyens (éducatifs, matériels, etc.). En outre, les TIC n'ont pas nécessairement vocation à se substituer entièrement à l'accès physique à la mémoire, une visite virtuelle de musée ne vaut pas une visite sur site, en témoigne l'excellent site Internet du Louvre. En effet, si l'outil permet, par une première prise de contact visuelle et sonore, de découvrir un site, un monument, une oeuvre, ce

moyen doit être avant tout conçu pour répondre à une exigence : donner suffisamment de précisions et de détails pour satisfaire à la demande immédiate tout en suscitant une envie d'approfondissement in situ. L'émotion créée par la rencontre directe est belle et bien la raison d'être de l'oeuvre.

**...que les Pays de la Loire doivent mieux s'approprier dans une optique culturelle**

Plusieurs enjeux forts peuvent être mis en évidence. La visibilité par les grands moteurs de recherche constitue le premier d'entre eux. Les Pays de la Loire, riches de leur diversité, doivent se doter d'une visibilité numérique des différentes composantes de leur patrimoine. La création d'un portail régional Internet dédié au patrimoine ligérien, dans toutes ses composantes, pourrait, sous réserve d'une infrastructure compatible permettant d'en garantir l'actualisation, aller dans ce sens. La récente mise en place de pages dédiées aux festivals sur le site Internet de la Région est un premier pas dans cette direction. Les sites Internet des offices de tourisme pourraient également mieux relayer les informations relatives aux associations culturelles en présence sur les territoires. La prise en compte des limites techniques de la conservation numérique constitue un second enjeu. En effet, contrairement à une idée reçue, le support magnétique n'est pas inaltérable dans le temps (sa durée de vie est d'environ dix ans et elle est encore largement inconnue pour le numérique). On pourrait le comparer toutes proportions gardées, aux films anciens. L'altération est lente, mais elle peut avoir des conséquences sans précédent si des mesures efficaces ne sont pas prises dès à présent. Pour les autres oeuvres, il semble nécessaire de créer les conditions de la conservation pour les générations à venir. L'élaboration d'un répertoire régional pourrait être confiée au service régional de l'Inventaire, afin, notamment, de mieux anticiper ces évolutions. Ce répertoire, inexistant à ce jour, serait accessible au grand public. La Région pourrait par ailleurs promouvoir dès à présent les compétences qui seront bientôt nécessaires en matière de retraitement et de sauvegarde des contenus numériques, de remastérisation, etc.



***"L'art éphémère, par définition, n'entre pas, pour moi, dans le champ du patrimoine, vu qu'on ne peut pas le conserver"***

*Une jeune étudiante à l'école des Beaux arts*

Pour l'heure en effet, dans l'esprit commun des jeunes entendus, comme dans celui des professionnels de la culture, l'art éphémère n'est pas, par définition, inscrit dans le champ du patrimoine. A cet égard, la promotion d'initiatives semblables à celle du Grand répertoire, facilement consultable sur Internet, pourrait être soutenue. Les Pays de la Loire comptent de nombreuses compétences dans ce domaine (numérisation des archives en Mayenne, informatisation des musées...) mais ils restent en retard par rapport aux territoires qui ont mis en place des bases de données numériques régionales. Il n'existe pas de conservation, ni de valorisation, sans savoir-faire. Ce point est d'autant plus important, dans le cadre d'une réflexion sur la jeunesse, que les métiers de la culture véhiculent une image souvent très positive auprès des

N'oublions pas qu'il existe des œuvres par définition éphémères du fait de leur composition en matériaux fortement altérables qui mériteraient pourtant de laisser une trace. L'un des enjeux des nouvelles techniques de conservation est peut être de garder la mémoire des œuvres qui peuvent aussi s'appliquer à des événements.

moins de 30 ans, et qui peut, à elle seule, être source d'attractivité parfois trompeuse. Il faut donc distinguer les savoir-faire à valoriser de ceux qui se sont progressivement banalisés dans notre région.

***"Le tout fait peut tailler des croupières à la tradition. Les jeunes rechignent à s'engager dans les métiers d'art car ils ne voient pas le retour sur investissement"***

*Un responsable des compagnons du devoir du Tour de France*

### **3.1.2 - DES MÉTIERS RARES À VALORISER**

Il est difficile de distinguer les métiers de la culture et du patrimoine. Grosso modo, on peut tout de même discerner les activités de recherche, de ges-

tion, et de médiation. Sur la base de la définition précisée en introduction, il pourrait être intéressant de bâtir une typologie des

emplois culturels existant en région, de façon à mieux identifier les ressources disponibles pour l'entretien et la valorisation de notre patrimoine, et mieux anticiper les difficultés. Certains métiers sont nécessaires pour assurer la pérennisation physique du patrimoine d'hier : pourtant, les verriers, les ciseleurs, les artisans d'art en général sont une "denrée rare". A cet égard, trois critères principaux définissent, selon l'Observatoire régional emploi formation (OREF), les métiers d'art. Il s'agit d'abord de métiers au sens technique, associant des savoir-faire complexes souvent longs à acquérir et fondés sur une transformation durable de la matière. Ils renvoient à un professionnel maîtrisant le métier dans sa globalité. Ils correspondent aussi à une production d'objets uniques ou de petite série, présentant un caractère artistique et de création. Selon l'OREF, les professionnels des métiers d'art sont au nombre de deux mille en Pays de la Loire, répartis environ pour 60 % en artisans et 40 % en salariés. Ces métiers sont principalement ceux de la menuiserie, de l'imprimerie, du graphisme et la taille de pierre. Selon la mission Pays de la Loire métiers d'art, ils représentent environ cinq mille emplois. La formation aux métiers d'art s'exerce pour moitié en apprentissage et pour moitié sous statut scolaire au niveau V (ébénisterie et joaillerie), au niveau IV (bac STI et bac pro) et au niveau III pour les BTS dans le domaine de la mode. Il existe des pôles régionaux reconnus comme l'Institut européen de l'enluminure à Angers, unique en ce domaine, l'Institut technologique européen des métiers de la musique du Mans, qui n'a pas d'équivalent dans le domaine de la facture instrumentale, le CFA de Saumur (plus grand centre de France dans le domaine de la joaillerie), l'École de couverture d'Angers. Globalement, selon l'OREF et la mission régionale des métiers d'art, *"il y a beaucoup de formés par rapport à l'emploi sur quelques spécialités"*, ce qui n'empêche pas *"des difficultés importantes sur les spécialités en lien avec la restauration du patrimoine"*. En outre, beaucoup de formations à petits effectifs, aux débouchés incertains, voient leur pérennité menacée (vitrail, tapisserie-décoration notamment). Enfin, certains centres de formation privés ont des difficultés pour trouver leurs ressources car ils ne sont pas dans un cadre bien établi au regard des financements existants : c'est le cas du CAP



reliure à Montreuil-Bellay, ou de l'Institut européen de l'enluminure à Angers.

La transmission des savoir-faire par les professionnels semble être la voie la plus sûre, au travers de l'apprentissage, des dispositifs régionaux "maître d'art", ou de la réflexion initiée sur le thème "entreprise patrimoine vivant". Les savoir-faire ne peuvent, selon Alain Rey, auteur du dictionnaire culturel en langue française, que se transmettre dans la relation valant enrichissement mutuel autour du langage commun du matériau. Ils sont par nature informels, et s'inscrivent dans un ensemble culturel plus vaste correspondant au territoire. Concrètement, le savoir-faire du maître verrier ligérien ne sera pas le même que celui de toute autre région en France. Le nom même donné aux Compagnons du devoir du Tour de France, illustre parfaitement cette idée, qui témoigne, selon Denis Chevallier, ethnologue, de la nécessité d'ancrer géographiquement l'apprentissage et la transmission des savoir-faire nécessaires à la conservation du patrimoine local. Ces métiers sont également porteurs de savoir-faire qui peuvent constituer des passerelles d'insertion vers des métiers plus contemporains. L'approche par le matériau, sa structure, son histoire, sa mise en œuvre sont autant d'éléments qui génèrent de vrais repères s'inscrivant dans la durée. Par étape, des jeunes, qui actuellement s'en détournent, pourraient trouver des itinéraires professionnels avec une vraie reconnaissance de leurs compétences dans des filières en déficit de main d'œuvre. Par exemple, les initiatives menées auprès des jeunes de certains quartiers autour des savoir-faire traditionnels, et les chantiers du patrimoine, ne pourraient-ils pas séduire davantage de jeunes au métier de la maçonnerie ou de la charpente et de la couverture ? Les savoir-faire anciens peuvent également être sources de création artistique. Selon Denis Chevallier, *"les savoir-faire sont évolutifs, ils s'inscrivent dans des dynamiques qui sont celles du secteur d'activité mais aussi dans ses mécanismes économiques qu'il faut appréhender. Si l'on ne peut sauvegarder les savoir-faire qu'en intervenant sur les conditions même de leur circulation et par conséquent de leur transmission, il faut aussi savoir intervenir sur les produits pour répondre à de nouveaux besoins"*. Ils ne peuvent donc être réduits au domaine de

la conservation ou à celui de l'insertion, mais s'inscrire dans une véritable dynamique de créativité par l'utilisation de nouveaux matériaux et la modernisation des techniques. D'après le sociologue Dominique Reynié, auteur du premier baromètre national des métiers d'art, la moitié des artisans d'art sont en situation d'innover et 80 % d'entre eux sont connectés à Internet. La moitié accède à une clientèle nationale et plus d'un quart à une clientèle internationale. A cet égard, le fait que les Pays de la Loire continuent à s'illustrer à la pointe de l'innovation mondiale dans le domaine de l'horlogerie avec des entreprises de savoir-faire aussi anciens que Bodet à Cholet et Lussault à Tiffauges constitue une source d'attractivité et de rayonnement précieuse auprès des jeunes actifs.

### **Comment promouvoir ces savoir-faire dans les territoires ?**

Deux niveaux sont concernés directement par la promotion des savoir-faire. Les niveaux local et infrarégional possèdent à la fois des éléments patrimoniaux à préserver en nombre et un secteur socio-économique impliqué. La promotion de l'artisanat d'art au plus près du terrain peut aussi être le moyen de sensibiliser davantage les corps de métiers traditionnels du bâtiment au souci patrimonial. Par exemple on ne doit pas talocher le ciment partout de la même façon. Le niveau d'excellence régionale répond plus à des niches patrimoniales ou à des besoins de spécialisation. Le livre à Sablé-sur-Sarthe, la tapisserie à Angers en sont des exemples. Les actions peuvent donc démarrer par des partenariats de projets capables d'associer le secteur privé. L'expérience acquise consolidera progressivement les relations et les objectifs. Toutefois cette promotion ne réussira qu'avec une adhésion des collectivités dans le cadre de leur politique patrimoniale et culturelle. Cette mobilisation doit notamment passer par le développement des pépinières et des couveuses d'entreprises, certaines zones du territoire, en étant particulièrement dépourvues. Par exemple, l'agglomération nantaise ne dispose pas de capacités d'accueil pour les artisans d'art, à la hauteur de son potentiel patrimonial. Les journées nationales des métiers d'art, organisées chaque année en région (troisième édition en 2006) par la mission régionale des métiers d'art, sont une excellente occasion de faire connaître



les savoir-faire, sensibiliser les jeunes, créer des passerelles avec le monde économique, dans un cadre unique, intelligible pour tous. Le souci de fédération est d'autant plus important que les acteurs sont multiples et souvent isolés : les deux tiers des entreprises d'art françaises ne comprennent qu'une seule personne. Les organismes de représentation que sont la Chambre de métiers, la Confédération française des métiers d'art, et la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA), ne recouvrent pas nécessairement l'ensemble des professions. Au surplus, ainsi que l'indiquait Pierre Dehaye, ancien Président de la SEMA en 1976 : *"la définition des métiers d'art est insaisissable, eu égard à l'impossibilité de dégager des critères convenables pour suppléer ce qu'a d'ambigu, à jamais, la notion d'art"*.

Cette double action de rassemblement et de coordination des acteurs et des moyens d'une part, de communication d'autre part, doit être assortie d'un véritable effort en faveur de la transmission des savoir-faire. Dans un récent rapport adopté le 6 juillet 2006 sur les métiers d'art, le CESR d'Ile-de-France préconise ainsi de mieux inscrire la formation aux métiers d'art dans les plans régionaux de développement de la formation professionnelle, de mettre en place un plan spécifique aux métiers d'art couvrant à la fois la formation initiale et la formation continue sur le moyen terme en lien avec les organisations professionnelles, les consulaires et l'Etat. La transmission interne aux entreprises doit passer par un encouragement à la mobilité internationale des apprentis ainsi que la revalorisation des maîtres d'apprentissage avec modulation de la prime selon la taille de l'entreprise. Enfin, la Région doit promouvoir, comme elle l'annonce d'ailleurs dans son Schéma régional de développement économique, un véritable effort en matière de garanties de reconnaissance qualitative des produits et d'appui à la commercialisation en France et à l'export. Le soutien régional apporté au centre de restauration Arc'Antique, basé à Nantes, et spécialisé dans la restauration d'objets archéologiques métalliques et céramiques, doit être poursuivi.

### 3.1.3 - UN MIROIR AUX ALOUETTES !

Les métiers de la culture sont souvent porteurs chez les jeunes d'une volonté d'affranchissement des vicissitudes des réalités marchandes. Ils peuvent véhiculer l'image de métiers faciles, sources d'épanouissement et de liberté, exerçant l'effet d'un véritable miroir aux alouettes. Cette situation est d'autant plus paradoxale que de nombreux domaines de la culture sont, à titre individuel, vécus de manière rébarbative.

***"Il y a overdose de formation pour les jeunes dans le domaine du patrimoine"***

***Un responsable de parc naturel régional***

#### De quels métiers parle-t-on ?

Il n'est pas aisé de définir ce que recouvre la notion même d'emploi culturel. On peut tenter de s'appuyer sur l'Observatoire de l'emploi culturel du département des études et de la prospective du Ministère de la culture, qui distingue les professions de l'audiovisuel et du spectacle (artistes, cadres, techniciens et ouvriers du spectacle), les professions des arts plastiques et des métiers d'art (artistes plasticiens, stylistes décorateurs, photographes, artisans ou ouvriers d'art), les professions littéraires (journalistes et cadres de l'édition, auteurs littéraires), les cadres et techniciens de documentation et de la conservation, les professeurs d'art, les architectes. Pour ce qui concerne les Pays de la Loire, on dénombrait, au Recensement général de la population 1999, un peu plus de treize mille actifs évoluant dans ces métiers, dont 60 % de femmes, et représentant 5 % de la population active occupée en France, soit le cinquième rang national, après l'Ile-de-France (22 %), Rhône-Alpes (10 %), PACA (7 %) et Nord-Pas-de-Calais (6 %). Ces actifs seraient globalement répartis de la manière suivante :

- 1 133 architectes,
- 3 860 professionnels de l'audiovisuel et du spectacle,
- 4 693 professionnels des arts plastiques et des métiers d'art,
- 770 cadres et techniciens de la documentation et de la conservation,
- 1 276 représentants des professions littéraires,
- 1 650 professeurs d'art.



Contrairement à une idée reçue, l'âge moyen des professionnels évoluant dans ces professions n'est pas plus bas, mais plutôt plus élevé que celui des actifs évoluant dans des métiers non culturels. Au dernier recensement, moins d'un actif culturel sur cinq était âgé de moins de 30 ans dans les Pays de la Loire. Cette moyenne cache toutefois des disparités importantes selon les professions, compte tenu de l'hétérogénéité de la nomenclature INSEE. Les Pays de la Loire apparaissent, pour l'observatoire de l'emploi culturel, comme une région rassemblant des zones moyennement urbanisées où la présence de petites unités économiques est assez marquée. Le commerce de détail de livres, journaux, disques, ainsi que les métiers d'art sont davantage représentés que dans les autres régions. La part des non salariés parmi les actifs des professions culturelles est également plus importante qu'en moyenne nationale. Cependant, ce recensement ne permet pas de rendre compte de la très grande richesse du secteur culturel, qui s'appuie sur des métiers ne s'inscrivant pas dans les nomenclatures culturelles de l'INSEE : enseignants de l'éducation nationale, gestionnaires administratifs des collectivités territoriales, artisans participant à l'entretien du patrimoine... Les frontières des métiers qui font vivre le patrimoine sont, par définition, mouvantes et incertaines. Il est très difficile de mesurer les tensions existant sur le marché du travail culturel, les Assedic des Pays de la Loire ne faisant pas d'étude spécifique sur ce point et n'ayant pas de regard particulier sur les professions culturelles au sens large, à l'exception des intermittents du spectacle, correspondant aux annexes du régime général et qui représentent moins de 2 500 personnes en région. Il faut également se méfier des idées reçues. Par exemple, le métier d'archéologue est aujourd'hui largement dépourvu de débouchés. Pourtant, les pouvoirs publics en manquent régulièrement, notamment en cas d'urgence pour entreprendre des fouilles archéologiques dans un délai limité à l'occasion de la construction d'ouvrages d'art. Il existe aujourd'hui une responsabilité partagée par les pouvoirs publics, le tissu associatif et un certain nombre d'organismes de formation dans l'entretien de l'image, partiellement fausse, des métiers de la culture. L'offre de formation n'est pas régulée en fonction des besoins. Des

exemples pourraient être pris dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'audiovisuel, des métiers du spectacle, etc. A cet égard, la fonction publique territoriale, en tant que grande pourvoyeuse directe ou indirecte d'emplois culturels est pleinement concernée. En effet, d'après l'étude INSEE de novembre 2005 sur l'emploi public local dans les Pays de la Loire, on dénombrait dans les collectivités territoriales ligériennes :

- 1 239 agents relevant de l'action culturelle (dont 44 % d'emplois non titulaires ou aidés),
- 1 371 agents relevant des métiers de la lecture publique (dont 16 % d'emplois non titulaires ou aidés),
- 1 103 agents évoluant dans les métiers du patrimoine (dont 30 % d'emplois non titulaires ou aidés),
- 2 212 agents dépendant de l'enseignement artistique (dont 50 % d'emplois non titulaires ou aidés).

Au sens large, on peut y ajouter 2 651 agents travaillant dans les domaines de la jeunesse et de l'animation, et 6 611 dans celui des bâtiments et du patrimoine bâti... Un certain nombre d'entre eux s'inscrit directement dans le champ des professions culturelles. Si l'on compare ces chiffres à ceux qui s'appuient sur le recensement général de la population et incluent, par conséquent, le secteur public, on constate que les collectivités territoriales constituent un acteur essentiel du marché du travail dans ce domaine.

Même si le phénomène n'est malheureusement pas spécifique au monde de la culture et illustre le problème général de déclassement évoqué dans le chapitre consacré aux jeunes dans la vie active, le nombre de candidatures surqualifiées aux concours des filières culturelles de la fonction publique territoriale a de quoi effrayer. Ainsi, en 2005, près de 1 100 candidats, dont un bon nombre de niveaux bac + 3 ou plus, se sont présentés au concours d'agent qualifié du patrimoine (catégorie C) pour 46 postes offerts. Une autre difficulté est régulièrement pointée, spécialement, dans la filière culturelle de la fonction publique territoriale : celle des "reçus-collés". S'il est très difficile, comme le reconnaît le Ministère de la fonction publique, de déterminer avec précision l'ampleur d'un phénomène qui doit, certes, être relativisé, de trop nombreux jeunes sont contraints chaque année de renoncer au bénéfice de leur



réussite à un concours de la fonction publique territoriale, faute de poste réellement disponible. Ce problème touche particulièrement les spécialités culturelles dans la mesure où les emplois y sont encore fréquemment pourvus par la voie contractuelle là où, en droit, ils devraient l'être de manière statutaire. Au-delà des difficultés individuelles engendrées, il s'ensuit un déséquilibre du marché de l'emploi culturel local. Certaines propositions de régulation, émises par les associations de jeunes directement concernés, pourraient être relayées à l'échelon national tendant à une attention plus soutenue des contrôles de légalité sur les recrutements culturels, une plus grande transparence dans les modes de pourvoi des emplois culturels des collectivités, par voie d'affichage notamment, ainsi que des calendriers de concours tenant d'abord compte des rythmes d'apurement des listes d'aptitude.

### **Revaloriser l'emploi culturel**

Certains métiers pourraient évoluer dans leur contenu afin de rompre l'isolement dans lequel ils se sont peu à peu laissés enfermer. L'hyper-spécialisation enferme le titulaire dans la recherche d'un emploi hypothétique, car hormis quelques postes, les offres exigent des compétences plus transversales. Par exemple, l'archéologue devrait assurer des missions de promotion et de valorisation de ses découvertes, allant au-delà de l'expertise centrale du métier, dont l'intérêt s'en trouverait du même coup enrichi. L'organisation patrimoniale et culturelle est morcelée entre Etat et collectivités, mais aussi à l'intérieur de ces structures. Cette dispersion des activités souvent vécues comme annexes compromet l'efficacité attendue. Un certain nombre de savoir-faire présents en grand nombre sur le marché et mal reconnus pourraient être davantage valorisés d'un point de vue économique : dans le domaine du design par exemple, ou de l'appropriation de l'art contemporain dont l'École régionale des beaux arts de Nantes est un centre réputé, ainsi que dans l'industrie textile et de la mode, ou celle des matériaux. Des manifestations comme Intelligence design service, ayant vocation à faire du Grand ouest, et des Pays de la Loire en particulier, un pôle d'excellence reconnu autour du design, s'inscrivent dans cet objectif. Le design touche en effet un grand nombre de filières économiques en région : transport, agroalimentaire, habi-

tat, mécanique et métallurgie, électronique et informatique, nautisme, plasturgie, textile, etc. D'autres savoir-faire, présents en trop grand nombre, dans le domaine de l'audiovisuel notamment, pourraient faire l'objet de requalifications spécifiques les amenant à mieux se positionner sur des secteurs émergents dont ils sont potentiellement proches, sur les terrains du numérique et de la réalité virtuelle par exemple. Les nombreuses formations universitaires publiques ou privées existant en histoire de l'art ou dans le domaine de la valorisation du patrimoine devraient être mieux régulées, et évaluées, particulièrement au niveau Master. Surtout, il importe de définir rapidement, en lien avec le Conservateur régional des monuments historiques, un programme pluriannuel des besoins de métiers culturels, dans la mesure où les effectifs en présence, pour diffus qu'ils soient, restent limités, et qu'un certain nombre d'opérations de conservation ou de sauvegarde du patrimoine sont prévisibles. L'élaboration d'un plan global et systématique de vigilance sanitaire du patrimoine régional pourrait être de nature à renforcer cette prévisibilité. La décentralisation de l'inventaire culturel à la Région doit lui donner un rôle de chef de file en la matière.

### **3.2 - CRÉER POUR RENOUVELER**

Il ne saurait être question, naturellement, de s'interroger ici sur ce qui serait susceptible de faire patrimoine demain. L'Histoire seule le dira. Mais on peut tout de même rappeler que des génies aussi divers que Mozart, Modigliani, Apollinaire, Rimbaud ou, plus près de nous, Boris Vian ou Jean-Michel Basquiat, ont exprimé la fleur de leur talent bien avant 30 ans. Il faut donc créer aujourd'hui toutes les conditions qui permettront aux jeunes artistes ligériens de suivre peut-être demain la trace de leurs glorieux aînés et être reconnus de leur vivant.

#### **3.2.1 - LA NÉCESSAIRE IMPLICATION CITOYENNE DE LA JEUNESSE**

Les choix de conservation du patrimoine bâti relèvent de quelques experts. Les citoyens, en particulier les jeunes, ne sont pas suffisamment associés. Or, ils sont concernés à plusieurs titres. Tout d'abord, le patrimoine est toujours en mouvement. Il n'y a pas d'état



idéal des objets, qui ont tous, peu ou prou à travers les âges, subi des restaurations, des modifications, des retouches, etc. Le patrimoine ancien n'a donc pas à être sacralisé aux dépens d'un patri-

***"L'implication des jeunes dans le patrimoine a un impact direct sur la politique de la ville.***

***Sanctuariser le patrimoine, faute de le comprendre, c'est favoriser l'extension incontrôlée de la ville, l'alignement des objets. Or, rien ne doit interdire de détruire une bâtisse du x<sup>e</sup> siècle par le débat citoyen. Il ne faut pas laisser le patrimoine aux experts. Car c'est comme confisquer la forme et l'espace"***

*Un responsable de la DRAC*

moine récent, qui serait de valeur moindre. Ensuite, le patrimoine est d'abord un objet utilitaire. La notion de patrimoine ne s'inscrit que par la préservation dans la durée qui donne ensuite à la population de proximité un sentiment d'appropriation. Par ailleurs, dans l'esprit d'une mutation permanente, les jeunes ont une responsabilité à prendre. Ils n'ont pas à avoir honte de leur époque et se sentir écrasés par le poids de l'héritage, et ce d'autant moins que la plupart des constructions qui composent leur environnement quotidien sont du xx<sup>e</sup> siècle. Au surplus, le patrimoine permet aux jeunes de comprendre que le monde a toujours évolué et qu'il continuera à le faire. En ce sens, l'important n'est pas de savoir ce qui est beau ou pas, mais ce que les formes nous enseignent du rapport des hommes à l'espace et au temps. Enfin,

l'accès des jeunes à la propriété, et donc, à une forme de patrimoine, ne se fait pas en ville mais en périphérie, pour des raisons de coût du foncier, mais aussi parce que les villes centres se sont parfois transformées en musées intouchables comme on peut le voir dans certaines grandes communes ligériennes.

Dans l'optique d'un développement durable de la ville, il convient de s'interroger sur les conditions nécessaires à sa reconstruction sur elle-même. Une telle reconstruction suppose inévitablement de s'interroger sur la manière dont il est possible de concilier les différents âges de la ville, pour la faire évoluer vers un avenir commun, voulu démocratiquement. Les choix d'urbanisme, quels qu'ils

soient, doivent réunir les conditions de ce débat. Lorsqu'il est inévitable, l'étalement périphérique doit lui-même être conçu, au plan des espaces, des formes, et des matériaux utilisés, en accord avec les identités locales et non pas donner lieu à juxtaposition de pavillons standardisés. Aménageurs, architectes et pavillonneurs doivent mieux tenir compte de ces réalités, qui concernent au premier chef les 18-30 ans dans leur primo-accession à la propriété. Un exemple intéressant pourrait être transposé : celui du CAUE de Vendée qui diffuse, sans pastiche, à la population du pays talmonçais une plaquette donnant des conseils pratiques appuyés sur l'architecture traditionnelle locale et les paysages. Les collectivités territoriales ont un rôle éminent de veille et de promotion directe et indirecte à jouer à cet effet : il en va là pour elles d'un véritable enjeu de développement durable qui pourrait être rattaché à des outils de labellisation existants tels que les agendas 21, devenus familiers aux décideurs locaux.

Plus généralement, en quoi les jeunes Ligériens sont-ils associés à la définition des politiques culturelles locales et aux choix de conservation ? La confiscation de la culture ou de ses modes d'accès n'est pas le seul fait des experts mais également celui des décideurs et des politiques qui peuvent en faire un instrument de communication à courte vue. L'action culturelle en France est essentiellement du ressort de l'Etat et des collectivités territoriales, au premier rang desquelles les communes. Or, s'agissant de l'Etat, les modes de décision d'attribution ou de soutien apporté à tel ou tel artiste ou créateur, semblent davantage relever, au vu de l'absence de transparence des critères utilisés, du pouvoir régalien du Prince que de l'arbitrage démocratique. De leur côté les collectivités territoriales considèrent encore souvent la culture comme un budget à vocation sacrificielle donnant lieu à des actions davantage destinées à servir l'image voulue par quelques édiles, qu'à répondre à une attente populaire. Force est d'ailleurs de constater qu'il n'existe pas à ce jour de véritable démocratie participative sur les contenus culturels, comme cela peut être le cas en matière d'aménagement, de construction de grands équipements, de gestion des services publics locaux, etc. Il s'agit donc de créer les conditions d'un véritable débat citoyen avec les jeunes sur les



politiques culturelles. La préconisation énoncée plus haut, tendant à associer les jeunes à de nouvelles politiques culturelles de territoire, prend ici tout son sens. Une autre préconisation pourrait consister en l'organisation par la Région, d'assises régionales du patrimoine et de la culture, oubliées lors de la grande consultation de 2005, et au sein desquelles la parole des jeunes serait particulièrement recherchée. En outre, et en écho aux propositions formulées dans le chapitre consacré à l'engagement dans la vie collective, une plus forte implication des jeunes dans les associations culturelles, dont beaucoup sont en mal de relève, pourrait contribuer à alimenter ce débat. Cette implication permettrait également de se prémunir d'un danger bien réel : celui de la transformation progressive des associations culturelles en clubs de retraités ! L'exemple de la création de sections jeunes au sein des Vieilles maisons françaises devrait être relayé.

### **3.2.2 - L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA CRÉATION ARTISTIQUE EN RÉGION**

Comment respecter le désir de liberté des jeunes créateurs, et en même temps, leur assurer le minimum nécessaire à la création ? Tout le défi de l'aide à la création est de soutenir sans asservir ni influencer l'élan créatif, tout en respectant une certaine équité.

Cet équilibre est d'autant plus essentiel que les Pays de la Loire

***"La création locale est un plus pour l'image et le rayonnement d'un territoire"***

***Un responsable d'école d'art***

apparaissent comme une région à fort potentiel créatif, avec beaucoup d'écoles artistiques de renom, comme, à Nantes, l'Ecole régionale des Beaux arts, mais aussi l'Ecole de design et l'Ecole d'architecture. Quel équilibre trouver entre l'aide à la création et l'aide au développement ? A

partir de quand doit-on commencer à aider les artistes ? Sur la base de quel critère ? Jusqu'où les soutenir ? Tout se passe comme si, au-delà des premières années où les acteurs institutionnels suivent "les jeunes pousses", celles-ci finissent par être abandonnées à mi-chemin entre l'anonymat et la maturité nécessaire à un développement pérenne, la mise en réseau et le rayonnement induit. Il

serait souhaitable que les acteurs locaux engagent une réflexion permettant de surmonter le paradoxe apparent évoqué ci-dessous. La Région des Pays de la Loire propose toute une panoplie d'aides : aides à la création, la production cinématographique, la diffusion, les manifestations, le fonctionnement des compagnies, l'équipement culturel, les intercommunalités culturelles, sans oublier les bourses spécifiques aux étudiants. Pour sa part, l'Etat, par l'intermédiaire de la Direction régionale des affaires culturelles est également présent dans le soutien aux créateurs via une impressionnante panoplie : aide à la création, fonds d'aide à l'initiative culturelle, aides à la diffusion, allocations d'installation, allocation exceptionnelle d'aide aux artistes en difficulté, etc. Les moyens existent donc et l'analyse comparative des budgets régionaux alloués à la culture, par rapport à ceux des autres régions françaises de taille comparable aux Pays de la Loire, ne saurait témoigner d'un manque d'ambitions. Pourtant, au-delà du seul soutien à la création, et au regard du potentiel d'une grande région, il ne semble pas que l'élan créatif valorisable soit à la mesure de l'attractivité recherchée. En effet, en ce qui concerne les industries culturelles, les Pays de la Loire se distinguent comme une région à la traîne par rapport aux autres régions françaises, comme en témoigne le tableau qui suit. Tout se passe comme si le dynamisme ligérien était contenu dans une sphère non marchande.

***"Comment aider la création sur la base de critères qui font nécessairement référence à l'ancien ? Il y a là une vraie incompatibilité"***  
*Un jeune chorégraphe*



	Ordre de classement selon				
	Nbre de créations entreprises culturelles	Nbre d'entreprises par aire de 100 km <sup>2</sup>	PIB	RDB	Population
Ile-de-France	1	1	4	2	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	2	1	1	2
Rhône-Alpes	3	7	13	9	7
Languedoc-Roussillon	4	6	2	3	3
Aquitaine	5	11	7	6	5
Midi-Pyrénées	6	13	6	5	6
<b>Pays de Loire</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Bretagne	8	8	15	17	16
Centre	9	14	9	12	11
Nord-Pas-de-Calais	10	3	21	20	21
Lorraine	11	10	12	14	14
Haute-Normandie	12	5	14	8	10
Poitou-Charentes	13	17	11	16	17
Auvergne	14	18	8	10	9
Alsace	15	4	20	19	18
Champagne-Ardennes	16	20	17	13	13
Picardie	17	15	19	21	20
Franche-Comté	18	12	10	11	12
Basse-Normandie	19	16	18	18	19
Bourgogne	20	22	22	22	22
Limousin	21	21	5	7	8
Corse	22	19	3	4	4

Pour lire ce tableau (1re ligne) : la région Ile-de-France est :

- la première à connaître le plus grand nombre de créations d'entreprises culturelles en valeur absolue
- la première à connaître le plus grand nombre de créations d'entreprises culturelles par aire de 100 km<sup>2</sup>
- la quatrième à connaître le plus grand nombre de créations d'entreprises culturelles par PIB par habitant
- la seconde à connaître le plus grand nombre de créations d'entreprises culturelles par revenu disponible brut des ménages
- la première à connaître le plus grand nombre de créations d'entreprises culturelles par nombre d'habitants.

Les Pays de la Loire se distinguent par la faiblesse du nombre d'entreprises culturelles créées par rapport à la richesse totale produite (seizième région française) ainsi que par rapport au revenu disponible brut par habitant (quinzième région). Il faut y voir un véritable signal d'alarme. En effet, l'attractivité d'un territoire, quel qu'il soit, ne doit pas se mesurer uniquement à celle des biens culturels qui y sont consommés (spectacle vivant, arts plastiques, patrimoine, cinéma, etc.) mais également au dynamisme des industries créatives qui combinent, selon la définition anglaise "*la création, la production, la commercialisation de contenus intangibles à vocation culturelle*". La seule valorisation des jeunes talents artistiques ne suffit donc pas, il faut chercher à promouvoir la viabilité économique des entreprises culturellement créatives et donner les moyens aux créateurs les plus entreprenants de générer les marchés susceptibles de pérenniser leur activité et d'en faire émerger d'autres.

L'enjeu de la créativité culturelle suppose donc de travailler sur la formation spécifique des jeunes artistes. Ceux-ci sont encore souvent préparés dans un rapport d'indifférence, voire d'hostilité, avec les réalités économiques susceptibles de valoriser leur activité. Il est étonnant d'observer que les étudiants des Beaux arts, bien que connaissant les difficultés d'insertion professionnelle qui les attendent à la sortie, pour certains, de leurs cinq années d'étude, ne soient pas davantage sensibilisés, pendant leur formation,

aux problématiques économiques ou de gestion. Mais il convient également de favoriser les aides à la mobilité des artistes en résidence et promouvoir l'accueil d'artistes étrangers. A cet égard, il faut souligner que la Région a souhaité mettre en œuvre une politique d'aide aux résidences d'artistes, ouverte à toutes les expressions et formes d'art, et visant à nouer un véritable lien entre les créateurs, les lieux de diffusion et les publics. Cette politique a plusieurs objectifs. En premier lieu, il s'agit d'encourager la création artistique en donnant à des artistes, à des compagnies, à des ensembles, des moyens qu'ils ont parfois du mal à trouver pour créer des œuvres. En second lieu, il faut soutenir de nouveaux lieux culturels situés en ville moyenne, en secteur rural ou en zone urbaine sensible en leur permettant d'accueillir, pour un projet précis et une durée déterminée, un ou plusieurs artistes. En troisième lieu, l'action régionale cherche à favoriser les échanges entre des artistes régionaux et des artistes européens en particulier (échanges avec les régions Emilie-Romagne en Italie, Schleswig-Holstein en Allemagne, Somerset au Royaume-Uni, Balaton en Hongrie et Galice en Espagne). Dans le domaine des arts plastiques cependant, les projets de résidence sont très rares. La Région finance des structures essentiellement concentrées en Mayenne (Le Kiosque à Mayenne, le Centre d'art de Pontmain, la Chapelle du

***"Les jeunes artistes sont beaucoup dans l'individualisme. Ils n'adhèrent pas aux valeurs collectives de l'entreprise. Ils refusent les microcosmes. Ils acceptent de ne rien gagner à condition de ne rien avoir à payer. De ce point de vue, la formule des résidences d'artistes leur convient parfaitement!"***

*Un collectif de jeunes sculpteurs*



Genêteil au Carré), et en Loire-Atlantique (association culturelle du Lac de Grand Lieu, galerie Ipsos Facto, collectif La Valise, association MIRE) ainsi qu'un parcours d'art contemporain à Fontenay-le-Comte. Dans le domaine des arts de la scène, les acteurs sont plus nombreux et présentent souvent une dimension plus institutionnelle : Centre de formation à l'enseignement de la danse et de la musique et Trempole à Nantes, Onyx à Saint-Herblain, Ephémère au Mans, Ensemble a sei voci à Cholet, Ecoles nationales de musique et de danse à La Roche-sur-Yon et Cholet, Centre chorégraphique de Nantes, Conservatoires nationaux de région de Nantes et du Mans, Centre national de danse contemporaine, Ecole Maïtrisienne régionale des Pays de la Loire à Angers, etc. Dans le domaine du livre, la Région soutient le Manège (scène nationale à la Roche-sur-Yon), l'association départementale de lutte contre l'illettrisme du Maine-et-Loire, l'association La Turmelière, la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs de Saint-Nazaire, le centre poétique de Rochefort-sur-Loire, la médiathèque de Rezé. Cette politique de résidences doit donc être poursuivie et amplifiée. La création de prix régionaux assortis de règlements clairs dans chaque discipline pourrait être adossée à cette action.

Il est indispensable de créer un véritable réseau de créativité culturelle. En effet, offrir aux jeunes les meilleures conditions de l'expression artistique, c'est tenir compte du fait que le patrimoine est aujourd'hui moins un bien social qu'un lien entre les Hommes et les générations et que, dans ce contexte, la création, musicale notamment, est un vecteur de communication particulièrement puissant, également porteur de reconnaissance, de valorisation et de bien-être pour les jeunes et ceux qui les entourent. C'est aussi lutter contre la ghettoïsation des expressions personnelles. La création n'est certes pas sans limite, mais aucune forme d'art n'est, a priori, réductible à son environnement : avant de se convertir au rap, au hip hop et au slam, les cités avaient été le berceau du rock. Bien entendu la liberté artistique s'arrête aux limites des valeurs qui fondent notre société. Les groupes, largement minoritaires, qui portent des textes faisant l'apologie de la haine, de la violence, du racisme sont irrémédiablement condamnables. Toutefois cette condamnation doit être circonstanciée car tous les

groupes de rap ne sont pas assimilables à ceux qui ont défrayé la chronique judiciaire nationale ou nantaise depuis plusieurs années ou aux divers courants culturels ou musicaux qui véhiculent des idées incompatibles avec notre démocratie (groupes proches du mouvement skinhead appelant un retour à "l'ordre nouveau" ou groupes folkloriques qui masquent un message communautariste notamment). Un tel réseau doit associer acteurs publics, associatifs et privés, qui a pu aller, dans certaines régions, jusqu'à la constitution de pôles de compétitivité culturels tel que cap digital Paris Région en Ile-de-France. La notion de réseau va bien au-delà de la promotion des industries culturelles. C'est plus par la mise en lien des artistes locaux que par le saupoudrage de subventions que les collectivités peuvent jouer un rôle essentiel dans la dynamisation du potentiel artistique régional. Par exemple, le territoire de Montaigu a vu la fédération spontanée de nombreuses associations de jeunes présentes sur son sol autour d'un collectif poil à gratter, sur la base de valeurs humanistes partagées. Ce rassemblement a créé un phénomène d'émulation aboutissant à l'émergence de vingt-six groupes musicaux dans un canton de 15 000 habitants. La philosophie générale d'un patrimoine ouvert, vivant et renouvelé, ne saurait occulter la recherche jamais satisfaite de l'universalité. Le patrimoine ne peut parler aux jeunes que dans la proximité. C'est en ce sens que l'éducation culturelle trouve, bien au-delà du cadre scolaire, toute son importance.

## 4 - **Rendre le patrimoine plus proche**

### **4.1 - RENFORCER L'ÉDUCATION CULTURELLE AU-DELÀ DU COLLÈGE**

Les enquêtes périodiquement menées par l'observatoire national du tourisme sur la base des chiffres transmis par les Comités départementaux du tourisme et le Centre des monuments nationaux montrent que les niveaux de revenu, d'éducation d'une part, le fait de résider ou non dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants d'autre part constituent des variables discriminatoires à



**"Il y a un problème d'éducation à l'art et de connaissance de l'environnement proche qui sait que dans beaucoup de langues, Gobelin veut dire 'tapisserie'?"**  
*Une responsable de musée*

la visite des monuments ou des musées. On sait cependant que l'opposition statistique rural – urbain est en partie liée à un différentiel de qualification, les étudiants et cadres étant proportionnellement plus nombreux en ville. On voit bien que les jeunes de moins de 30 ans sont doublement pénalisés, du fait de leur faible revenu moyen, et de leurs capacités de mobilité souvent plus limitées, surtout en dessous de 25 ans, particulièrement en zone rurale. Cependant, une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, publiée en juillet 2006, vient nuancer le constat. Les lieux de patrimoine, en particulier les musées, sont surtout jugés peu attractifs en raison d'un manque d'information avant et pendant la fréquentation, aboutissant à la fois à une certaine confidentialité – on ne fait pas de publicité pour une exposition de la même manière que pour un concert – et à la crainte d'être livré à soi-même face à une œuvre ou une création, pour près de deux français sur trois. L'éducation culturelle des jeunes et la sensibilisation au patrimoine de proximité représentent donc un enjeu crucial de familiarisation.

#### **4.1.1 - L'ÉDUCATION CULTURELLE AU LYCÉE ET DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

La transmission du patrimoine, la prise en compte de sa diversité, le partage des patrimoines passe par l'école qui a une responsabilité majeure dans la validation du nouveau lien social qui peut s'établir autour du patrimoine. Or, rappelons-le, la société contemporaine dans son ensemble est aujourd'hui confrontée, du fait du formidable essor des réseaux numériques, à une concurrence croissante de l'éducation institutionnelle par un environnement de loisirs marchands auquel les jeunes

**"L'éducation au patrimoine est quasi-inexistante en lycée du fait de la pression du baccalauréat. Mais elle est primordiale car elle donne une habitude culturelle"**

*Un responsable du Rectorat*

sont particulièrement sensibles. La convergence numérique facilite l'individualisation mais aussi la standardisation des accès à la culture. Elle doit être contrebalancée par une éducation culturelle plus ambitieuse sous peine d'atteintes irréversibles à la diversité des identités, et partant, au rayonnement créatif.

L'éducation culturelle est aujourd'hui, dans les faits, un accessit de luxe : les classes d'examen en sont quasiment dépourvues, bien que l'offre culturelle en lycée notamment, soit réelle et diversifiée. Les raisons tiennent plutôt au poids des options dans la composition de certaines classes, et à la lourdeur des programmes. L'éducation culturelle doit être une incitation à la création, à la participation. Comment, par étapes successives, passer de l'éducation au savoir et de l'appropriation de connaissances, à la constitution d'espaces individuels de création ? Culture et patrimoine sont porteurs de valeurs insuffisamment mises en exergue. En limiter la portée à un simple enseignement, c'est considérer ces domaines comme subalternes et sans enjeux. On pourrait ici dresser un parallèle avec la philosophie présente dans les épreuves du baccalauréat, et qui ne saurait à elle seule tenir lieu d'éducation culturelle. L'enseignement de cette discipline n'est contesté par personne, voire envié au delà de nos frontières. N'est-il pas étonnant d'enseigner l'histoire et la géographie du pays, de l'Europe et du monde, de démontrer les grands circuits économiques, mais de passer sous silence l'histoire des lieux de vie (terroir, ville, quartier) ? Un enseignement de base plus fort sur le passé et le patrimoine de proximité, associé à l'histoire, à la géographie, aux arts et lettres, doit donner de nouvelles clefs pour la compréhension d'un passé commun nécessaire à la construction du vivre ensemble. Cet enseignement doit aussi générer de la pratique de créativité. Faire sortir un objet de la matière brute, l'affiner, structurer une idée, la formaliser, la défendre sont autant de compétences transférables tant dans la vie personnelle que dans la vie professionnelle. L'envie de laisser une trace est certainement aussi importante chez un artiste que pour un créateur d'entreprise. Les espaces de créativité sont trop restreints par un excès de pragmatisme. Ernest Bloch affirmait ainsi que *"L'utopie n'est pas la fuite dans l'irréel, mais l'exploration des possibilités objectives du réel et la lutte*



*pour leur concrétisation*". Il faut laisser inventer l'avenir pour laisser une trace.

Un certain nombre de préconisations pourraient tendre à renforcer la sensibilité culturelle des jeunes publics au-delà du collège, touchant ainsi, outre le lycée et l'université, l'ensemble des systèmes d'apprentissage. Il s'agit d'abord de davantage faire aborder l'éducation culturelle sous forme de jeu. La Région pourrait ainsi financer un concours régional de propositions créatives en la matière. Elle pourrait également organiser des concours régionaux sur des thèmes d'histoire locale, en s'appuyant sur des troupes professionnelles qui sillonneraient les territoires pour sensibiliser les populations les plus jeunes et les inciteraient à concourir. Les formules de parcours découverte, de "trivial pursuit" local, de chasse au trésor dans les musées, pourraient également être plus systématiques. Il conviendrait également de favoriser l'accès à la culture pendant les temps péri ou extra-scolaires. Une action intéressante consisterait à (re)développer l'ouverture des musées gratuits le dimanche, voire étendre la gratuité dans les musées pour tous les jeunes, dans la mesure où ils en constituent un public très minoritaire. Par ailleurs, les évolutions régulières du pass culture sport pourraient comprendre son élargissement à l'acquisition d'un instrument de musique. Enfin, de façon plus originale, la Région pourrait mettre en œuvre, avec l'Education nationale, une organisation périscolaire à vocation artistique et culturelle, fondée sur le modèle des associations sportives scolaires et universitaires. La revalorisation de la présence de la culture au lycée et à l'université est également à rechercher. Il conviendrait de mieux faire connaître et valoriser les œuvres réalisées dans les établissements scolaires dans le cadre du "1 % culturel". En complément de cette revalorisation, une négociation avec l'Education nationale pourrait intervenir tendant à l'affectation de deux ou trois jours par an exclusivement consacrés à un apprentissage culturel sous la forme de journées culturelles régionales. Deux autres pistes pourraient être explorées dans l'enseignement supérieur : l'encouragement des étudiants à adhérer à une association culturelle d'une part, la création d'options culturelles dans les cursus universitaires qui en sont actuellement dépourvus d'autre part, per-

mettant à leurs bénéficiaires de mieux comprendre leur environnement et de stimuler leur curiosité.

Différentes pistes d'action pourraient être explorées pour favoriser la diffusion des initiatives dans les territoires, en s'appuyant sur les Contrats territoriaux uniques. On pourrait ainsi imaginer la mise en place de bus à thème itinérants sur le modèle des bibliobus ou l'utilisation de moyens vidéo dans les Trains express régionaux ou les salles d'attentes et d'embarquement des aéroports, diffusant des informations sur le patrimoine des lieux traversés. Il conviendrait au surplus de solliciter les intercommunalités culturelles, sous forme d'appels à projets et de parrainage avec les établissements scolaires, pour développer des contenus pédagogiques en lien avec l'histoire et la compréhension des territoires. Cette action, revenant à donner un cadre régional plus fort aux initiatives locales que celui existant avec les Contrats territoriaux uniques, pourrait s'intégrer dans les dispositifs énoncés plus haut. La création d'une possibilité de soutien aux familles et aux travailleurs sociaux devrait par ailleurs être envisagée. La famille constitue le premier creuset de l'éducation culturelle de proximité. Plusieurs propositions simples pourraient être préconisées à son endroit, comme la distribution de bons culturels en lien avec les Caisses d'allocation familiales, la mise en place de conseils auprès des familles permettant de mieux déceler et valoriser les dons artistiques des adolescents (phénomène "Billy Elliott") ou le soutien à l'art-thérapie, dans une optique d'insertion ou de réinsertion sociale, en relation avec les Conseils généraux.

#### **4.1.2 - LES CLASSES DU PATRIMOINE ET LES CLASSES DE DÉCOUVERTES**

Dans le cadre scolaire, il convient de poursuivre le renouvellement des classes du patrimoine, qui ont connu des difficultés d'organisation, mais qui présentent tous les avantages d'une première sensibilisation culturelle dans le temps scolaire. Lancées dans les années quatre-vingt, dans la tradition des idées culturelles d'André Malraux, leur but était de déplacer

***"L'art nous entoure, mais  
on ne sait pas à quoi le  
rattacher"***  
*Une conservatrice*



des classes entières sur des sites patrimoniaux, et sensibiliser les jeunes par la mise en contact avec l'œuvre d'art. Il s'agissait de proposer des circuits de découverte, assurés d'abord par des guides conférenciers puis par les enseignants, ainsi que des ateliers manuels, dans la mesure où le geste rend intelligent. Mais les classes se sont essouffées. D'une soixantaine sur l'ensemble de l'académie, on est passé à douze, pour l'année scolaire 2005-2006. Plusieurs obstacles sont en effet apparus. D'abord un obstacle matériel, lié notamment au coût financier et à la complexité logistique de déplacement des classes ; un obstacle conceptuel car il ne suffit pas de mettre les jeunes en présence d'une œuvre d'art pour les éveiller à la culture ; une difficulté pédagogique, car l'animation a fini par altérer la rigueur nécessaire à l'apprentissage, surtout en l'absence de guide conférencier. Enfin, du point de vue administratif, les partenariats entre l'Education nationale et les acteurs culturels ont souffert de rigidités de procédure et d'un manque de pragmatisme qui ont fini par nuire à l'initiative de terrain en direction des plus jeunes. Face aux difficultés, il s'est agi de réintroduire le recours à la médiation culturelle, de diminuer la durée des séjours, de varier les contenus et les supports pédagogiques. L'enjeu pour les classes du patrimoine doit d'abord être aujourd'hui de structurer les organisations de médiation qui travaillent aux côtés de l'Education nationale, de façon à élever le niveau général des prestations et mieux les adapter au public jeune. Il faut également avoir un retour de ce même public sur la perception des classes. Il convient en outre de renforcer les partenariats locaux autour du tandem Education nationale–médiateurs, afin d'élargir l'approche culturelle du territoire dans sa globalité et créer du lien social. Enfin, l'ensemble du dispositif doit être assoupli. Il convient de s'inspirer de méthodes qui fonctionnent, telle que celle développée par l'Ecole départementale du patrimoine historique et naturel de la Vendée. Surtout, il importe que ce dispositif puisse être envisagé au moins jusqu'à l'âge de 18 ans et qu'il concerne les classes de lycée. Les classes de découverte permettent à un grand nombre d'enfants du premier degré de quitter leur école pour des séjours d'une durée supérieure ou égale à cinq jours. Il conviendrait d'élargir ces classes à des publics plus âgés et de

permettre à l'ensemble des enfants, jeunes adultes de demain, trop orientés vers le seul littoral, de découvrir la richesse du patrimoine rural qui les entoure. Par delà ces deux grands dispositifs institutionnels, on note que de nombreux centres socio-culturels et associations offrent des activités de découverte dépourvues de lien avec le système éducatif. Les initiatives sont multiples et souvent de bonne qualité. Un effort régional devrait être entrepris pour les recenser, mieux les faire connaître du grand public et récompenser les projets les plus innovants.

### 4.1.3 - LES CHANTIERS DU PATRIMOINE

A l'origine des chantiers, il y a souvent quelques passionnés qui refusent qu'un patrimoine local, dont ils se sentent fier, sombre dans l'oubli, et qui fondent une association. Aujourd'hui, c'est l'association Rempart (Réhabilitation et Entretien des Monuments et du Patrimoine Artistique), reconnue d'utilité publique, et agréée "Jeunesse Education Populaire, environnement, cadre de vie, éducation nationale et culture", qui fédère les structures de protection et de valorisation du patrimoine. Dans les Pays de la Loire, cinq structures sont concernées, ce qui fait de la région un territoire dynamique en la matière (la troisième en France après l'Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais). Ces structures sont le château de Ranrouet à Herbignac, en Loire-Atlantique ; Indre histoires d'Iles, en Loire-Atlantique ; Asnières du Vègre, en Sarthe ; la blanchisserie de la rivière Sauvageau, à Cholet, en Maine et Loire et les amis de Châteauceaux, en Maine et Loire. Les chantiers entretiennent et valorisent des patrimoines locaux, en permettant, par leur action, une labellisation (Vieilles maisons françaises, petites cités de caractère, etc.), et en créant les conditions d'une attractivité touristique. Ainsi, à Asnières-sur-Vègres, l'action de l'association est directement à l'origine d'un flux annuel de près de 20 000 visites. L'ouverture des chantiers à l'international dans le cadre des chantiers européens du patrimoine constitue un fac-

***"Les chantiers du patrimoine sont beaucoup moins attractifs qu'avant pour les jeunes actifs"***

***Un jeune bénévole dans un chantier de restauration***



teur supplémentaire de rayonnement. Mais plus fondamentalement, les chantiers mobilisent les citoyens de la commune ou du pays autour de valeurs partagées, et de repères communs. Ils fournissent aussi un cadre d'appui à la construction, en invitant les populations à conformer leurs projets de bâti à la tradition et à s'inscrire dans une cohérence historique. Pour autant, les jeunes majeurs sont de moins en moins présents dans les chantiers, qui ne s'inscrivent pas dans une priorité pour eux. Ils concernent essentiellement des publics en âge scolaire, et en faible nombre, compte tenu des capacités matérielles limitées d'accès aux sites. Une ambition régionale en direction des jeunes actifs pourrait consister, par une communication adaptée, à renforcer la visibilité des actions menées en termes de promotion de la dimension collective et humaine des chantiers du patrimoine, en mettant en relief leur utilité. Cette communication devrait également promouvoir la confrontation et l'enrichissement des savoir-faire, par le rapprochement des métiers, ainsi que la dimension citoyenne : participation à une œuvre d'intérêt général pour les générations présentes et futures, inscription dans un espace de rencontres et d'échanges multiculturel... Enfin, la communication valoriserait la passerelle créée avec le milieu économique par la découverte de savoir-faire et de techniques. Deux leviers pourraient être actionnés pour redonner un souffle aux chantiers dans la région. En premier lieu, il conviendrait d'élargir le pass patrimoine à la participation financière aux chantiers des moins de 30 ans. En effet, pour paradoxal que cela puisse paraître, il faut aujourd'hui payer pour participer aux travaux d'un chantier. Compte tenu de l'investissement en temps que cet engagement représente par ailleurs, on peut trouver là une réelle source de démotivation pour les jeunes. En second lieu, il faut davantage intégrer les savoir-faire développés pour les chantiers dans le cadre de la Validation des acquis et de l'expérience.

#### **4.2 - FACILITER LES ACCÈS MATÉRIELS À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE**

La question financière est au cœur de toutes les problématiques d'accessibilité, particulièrement pour les jeunes.

#### 4.2.1 - POURSUIVRE L'ADAPTATION DES POLITIQUES TARIFAIRES

Le pass culture sports est un outil reconnu et apprécié, qui a été vendu à 63 000 exemplaires en Pays de la Loire en 2005 (sur un potentiel de 240 000 jeunes concernés). Toutefois, si l'image de cet outil est bonne, plusieurs questions méritent d'être examinées. Ainsi, faut-il promouvoir toujours plus de mesures de gratuité pour les jeunes? L'exemple du pass patrimoine, très peu utilisé du fait du faible coût des entrées, montre que la question financière n'est pas toujours au centre des problèmes d'accessibilité des jeunes à la culture. Il est probable que l'accessibilité doit donner du sens à la pratique culturelle soutenue : le pass ne pourrait-il pas ainsi permettre non seulement de se rendre plus facilement à un spectacle, en incluant un volet transports, mais aussi d'en visiter les coulisses, rencontrer les artistes, comprendre l'organisation, quitte à être, financièrement moins avantageux? Par ailleurs, l'élargissement ne doit-il pas cibler tant les publics que les pratiques que les publics, quitte à démultiplier l'effort de la Région en lien avec les Départements? Dans cette perspective, les collégiens pourraient avoir accès au pass ou à une autre forme d'aide pour une découverte du patrimoine de proximité en zone rurale notamment, de même que les jeunes actifs isolés, au premier rang desquels les publics des Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) et des Missions locales, dont l'expérience montre qu'ils ont de grandes difficultés à utiliser l'actuel pass de manière autonome. Enfin, la communication autour du pass culture sports est-elle adaptée au public visé? Les auditions de terrain ont montré que beaucoup de jeunes ignoraient tout de l'existence de ce chèque et des conditions d'octroi. Pour faciliter l'accès aux manifestations culturelles, des billets TER de type congressiste pourraient être délivrés à l'occasion de chaque manifestation d'envergure régionale, en adaptant les prises en charge à la difficulté supposée des différents publics jeunes à se rendre et participer à ces manifestations. Cette action

***"Ce qu'on connaît de la politique culturelle de la Région ? C'est essentiellement le pass culture sports et un ou deux événements locaux"***  
*Un groupe d'étudiants de l'Université de Nantes*



s'inscrirait en complément de celle pratiquée sur les TER depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006 pour les jeunes de 15 à 25 ans.

#### 4.2.2 - MUTUALISER LES MOYENS

Cette question financière naturellement ne se pose pas que pour les publics ciblés. L'immense majorité des acteurs culturels doivent également se poser au quotidien la question de leur subsistance.

***"En zone rurale, plus qu'en ville, on a encore besoin de locaux, d'infrastructures, de solutions de transport, de moyens financiers spécifiques"***  
*Un jeune festivalier*

Les bénévoles gérants d'associations ou les professionnels chargés de projet de création doivent surmonter des difficultés inhérentes aux conditions matérielles et financières qui pèsent sur l'organisation de manifestations.

S'il existe des équipements et

des lieux d'expression permanents en zone agglomérée, ceux-ci sont plus rares en milieu rural. Les salles de spectacles sont de petites dimensions, souvent inadaptées et très souvent hors normes. Les équipements dits polyvalents montrent aussi leurs limites. Si l'investissement en grands équipements culturels reste nécessaire, la recherche doit être engagée pour l'implantation des salles à vocation spectacles avec des capacités intermédiaires (500 places). Disséminées sur le territoire régional, elles contribuent à l'équilibrage de l'offre culturelle. En outre, le public a acquis un goût certain pour la qualité visuelle et phonique, et ce d'autant plus que la manifestation est importante. Après le choix de la programmation, l'organisateur doit donc rechercher une qualité optimale en tenant compte de deux exigences particulières : une demande grandissante de moyens de la part des interprètes d'une part, un budget équilibré d'autre part. Pour valoriser leur prestation, les artistes demandent des moyens techniques qui dépassent les capacités des associations, contraignant celles-ci à recourir à des locations parfois prohibitives. Les collectivités locales ont un matériel dédié à une salle et mettent à disposition des associations un matériel courant (chaises, tables, petite sonorisation). La solution réside dans la mutualisation de moyens à l'échelle d'une intercommunalité. Cette aide, valorisée, est intégrée comme une subvention. La

prise de risque financier pèse sur l'organisateur qui peut se retrouver à gérer une perte, pouvant être importante, induite par des éléments aléatoires qui ne relèvent pas de sa responsabilité. Météo exécrable, désaffection du public, exigences réglementaires non budgétisées sont parmi les plus courantes. La réponse pourrait tenir dans la création d'un fonds de garantie limitant les conséquences pour les bénévoles. Son mode d'alimentation (cotisations et/ou contribution proportionnelle aux entrées) et son organisation et sa gestion (association, assurances) peuvent faire l'objet d'études.



## **RAPPEL DES PRINCIPALES PRÉCONISATIONS**

### **I - POUR QUE LE PATRIMOINE "BOUGE" ET SOIT PORTEUR DE VIE**

*Développer une capacité d'observation et d'évaluation régionale des pratiques culturelles des jeunes, partagée par l'ensemble des opérateurs culturels, les collectivités territoriales et l'Etat.*

*Promouvoir sur cette base des initiatives culturelles favorisant l'interpellation ludique et la "mise en scène" de tous les types de public, en créant les conditions de l'interdisciplinarité artistique.*

*Elaborer dans cet esprit, et de manière partagée, une charte de l'événementiel culturel en Pays de la Loire.*

*Aider les organisateurs de grands rassemblements culturels et sportifs à mieux prendre en compte les phénomènes de violence qui peuvent jouer comme un effet repoussoir pour les jeunes. Soutenir les associations qui agissent dans le domaine de l'accompagnement culturel et de la prévention sanitaire autour des grands événements.*

### **II - POUR QU'IL SOIT MIEUX FINANCÉ**

*Promouvoir le mécénat culturel, particulièrement en direction des PME de la région, en complémentarité avec l'aide publique.*

*Favoriser une évolution des Contrats territoriaux uniques permettant de soutenir davantage l'intercommunalité culturelle, en investissement comme en fonctionnement.*

*Initier une réflexion tendant à la création d'un fonds de garantie régional pour les organisateurs bénévoles d'événements culturels.*

### **III - POUR QU'IL VALORISE L'IDENTITÉ DES TERRITOIRES**

*Lancer des appels à projet valorisant des initiatives culturelles de territoire dépassant les frontières administratives classiques.*

*Dans ce cadre, associer à ces territoires des fonctions nouvelles de référent culturel chargé de coordonner les énergies pour mener des projets favorisant le renouvellement du patrimoine par la culture.*

*Susciter une veille partagée par les collectivités territoriales permettant de sensibiliser décideurs, aménageurs, promoteurs, jeunes accédants à la propriété, au respect des identités locales dans la construction-rénovation et à celui de la diversité des paysages. Cette action pourra être intégrée dans des programmes labellisés au titre du développement durable.*

#### **IV - POUR QU'IL SOIT MIEUX CONSERVÉ, RENOUELÉ ET TRANSMIS**

*Développer le portail Internet régional valorisant en un point unique une information plurielle sur les Pays de la Loire, à la mesure de leur diversité, et facilement détectable par les grands moteurs de recherche.*

*Confier à l'Inventaire régional la mission d'identifier les lieux de conservation du Patrimoine dans les Pays de la Loire et de garantir l'accessibilité de l'information.*

*Valoriser les moyens techniques permettant de mieux conserver la trace de l'art éphémère et des événements.*

*Conforter les métiers d'art en assurant leur renouvellement, en créant des passerelles avec les autres métiers, en consacrant des espaces dédiés (pépinières).*

*Etablir un recensement des métiers culturels existant en région. Confronter cet inventaire à un programme pluriannuel des besoins.*

*Elaborer un diagnostic sanitaire régional systématique du patrimoine bâti.*

*Amener les collectivités territoriales à mieux anticiper leurs besoins de ressources humaines dans le domaine culturel, pour que les jeunes lauréats de concours trouvent un emploi dans les filières concernées et ne perdent pas le bénéfice de ce concours.*

*Impliquer les jeunes dans le débat citoyen autour de la culture*



*et des choix patrimoniaux, en s'appuyant notamment sur le Conseil régional des jeunes et l'organisation d'assises régionales du patrimoine et de la culture.*

*Promouvoir le renouvellement humain des associations du patrimoine.*

*Renforcer le dynamisme des industries créatives en Pays de la Loire, en s'appuyant sur la mise en réseau de jeunes artistes mieux formés aux aspects économiques de leur activité, et dans le cadre des politiques de résidences.*

## **V - POUR QU'IL SOIT PLUS PROCHE**

*Organiser des concours régionaux sur des thèmes d'histoire locale.*

*Mettre en œuvre une fédération régionale qui pourrait préfigurer une union scolaire nationale à vocation culturelle, sur le modèle des associations sportives scolaires et universitaires.*

*Poursuivre l'adaptation du pass culture sports en réfléchissant avec les collectivités infra-régionales aux moyens de donner davantage de sens aux pratiques culturelles soutenues.*

*Encourager l'adhésion des étudiants à une association culturelle et développer un plus grand nombre d'options culturelles dans les filières universitaires qui en sont aujourd'hui dépourvues.*

*Soutenir davantage les familles dans leur mission d'éducation culturelle, en lien avec les Caisses d'allocations familiales et les Conseils généraux.*

*Etendre les classes du patrimoine dans les lycées et accentuer l'orientation des classes de découvertes vers le milieu rural.*

*Renforcer les chantiers du patrimoine en favorisant l'intégration des savoir-faire qui y sont développés dans une démarche de Validation des acquis de l'expérience.*

*Améliorer l'accès aux manifestations culturelles en développant les billets TER de type congressiste.*

*Soutenir la mutualisation des moyens matériels à l'échelle des intercommunalités.*